

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix-Travail-Patrie**

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

\*\*\*\*\*

**ECOLE NORMALE  
SUPERIEURE DE YAOUNDE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE**

\*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace-Work-Fatherland**

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

\*\*\*\*\*

**HIGHER TEACHER TRAINING  
COLLEGE OF YAOUNDE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF HISTORY**

\*\*\*\*\*

**LES ASSOCIATIONS FEMININES DE  
DEVELOPPEMENT ET LEURS CONTRIBUTIONS  
DANS LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES  
DE LA COMMUNE DE NDOM  
1955-2014**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de  
l'Enseignement Secondaire deuxième grade (DiPES II)*

**Par  
TINAK Karen**

**Sous la direction du :  
Dr Achille Elvice BELLA**  
*Chargé de cours*

*Année académique : 2015-2016*

**DEDICACE**

*A mes parents*

*Tinak Salomon*



*South Kingolo Felicité Aurelie*

## RESUME

La commune de Ndom, située à l'intérieur de la Région du Littoral dans le Département de la Sanaga Maritime connaît un développement relativement lent. Plusieurs facteurs qui dépendent des populations originaires de la localité tels que le poids de la tradition et l'inertie des autorités compétentes et d'autres qui sont indépendantes des populations tels que l'organisation administrative et traditionnelle de la commune sont à l'origine de ce retard. Pour pallier à ces difficultés, plusieurs associations en particulier féminines verront le jour dans la commune et même à l'extérieur. Il s'agit des associations familiales, villageoises, claniques, cantonales et les associations d'élites. Mais dans l'optique d'apporter un développement plus considérable, harmonieux et organisé, certains regroupements féminins se démarquent à travers leur réalisation et de leur engagement tel que le RAFFAND, le COFFANN, et L'AFFEBA III. Ceux-ci vont susciter, à leur manière, des contributions déterminantes à l'évolution de la commune. Seulement, il demeure dans le fonctionnement de leur organisation certaines limites comme la mauvaise gestion des ressources financières, le problème de l'alternance des mandats et surtout la persistance de l'orientation de leur engagement dans le domaine sanitaire et éducatif et agricole ; des difficultés qui compromettent encore l'évolution du développement dans ladite circonscription.

## ABSTRACT

The township of Ndom, situated inside the Region of the Littoral in the Department of the Sanaga Maritime, knows a relatively slow development. Several factors that depend on the original population of the locality as tradition, inertia of the authorities concerned and others that are independent of the populations as the administrative and traditional organization of the township, are responsible of this delay. To palliate these difficulties, several associations, in particular feminine ones, will come from the common and even outside it. It is about the domestic associations, villagers, cliquish, cantonal and the associations of elites. But in the optics to bring more considerable, harmonious and organized development; some of these feminine groups will distinguish through their realization and their engagement, such as the RAFFAND, COFFANN, and THE AFFEBA III. These are going to cause determining contributions to the evolution of the township. These are going to cause, to their manner, the determining contributions to the evolution of the township. But in their organization, it remains some limits as the bad management of the financial resources, the problem of the alternation of mandates and especially the orientation of their engagement in the sanitary and educational domain; those problems still compromise the evolution of the development in the aforesaid circumscription.

## SOMMAIRE

DEDICACE .....	i
RESUME .....	ii
ABSTRACT.....	iii
SOMMAIRE .....	iv
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES.....	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION GENERALE .....	1
CHAPITRE I : TISSU ASOCIATIF DE LA COMMUNE DE NDOM.....	18
CHAPITRE II : IDENTIFICATION DE QUELQUES ASSOCIATIONS FEMININES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNAUTE DE NDOM.....	43
CHAPITRE III : LES CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS FEMININES DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE DE NDOM .....	56
CHAPITRE IV : HISTOIRE DE VIE DE QUELQUES FEMMES DYNAMIQUE DE LA COMMUNE DE NDOM.....	80
CONCLUSION.....	95
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	95
TABLE DES MATIERES .....	95
ANNEXES.....	95

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AFFEBA III</b>	: Association des Filles et Femmes Rabinmbi III
<b>COFFANN</b>	: Collectif des Filles et Femmes de l'Arrondissement, de Ndom et de Nyanon
<b>CR</b>	: Croix Rouge
<b>FEICOM</b>	: Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Inter Communale
<b>FONADER</b>	: Fonds National pour le Développement Rural
<b>GIC</b>	: Groupes d'Initiative Commune
<b>MINADER</b>	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINATD</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MINCOMERCE</b>	: Ministère du commerce
<b>MINEPAT</b>	: Ministère de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINEDUB</b>	: Ministère de l'Education de Base
<b>MINEFOP</b>	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINPROFF</b>	: Ministère de la promotion de Femme et de la Famille
<b>MINSANTE</b>	: Ministère de la Santé Publique
<b>ONG</b>	: Organisation non Gouvernementale
<b>OP</b>	: Organisation Paysanne
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondial
<b>PNDP</b>	: Programme National de développement Participatif
<b>PNDUD</b>	: Programme des nations Unies pour le Développement
<b>RAFFAND</b>	: Rassemblement des Filles et femmes de l'Arrondissement de Ndom

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1:</i> Différents maires de commune de Ndom de 1961 à nos jours.....	23
Tableau 2: Association d'élites masculines extra communales .....	35
<i>Tableau 3:</i> Associations d'élites féminines extra-communales .....	36
<i>Tableau N°4:</i> Les associations du village du canton Babimbi .....	39
<i>Tableau N°5:</i> Les associations villageoises du canton Likoundbiam.....	39
<i>Tableau N°6:</i> Les associations villageoises du canton Omeng .....	40
Tableau N°7: Les associations claniques du canton Babimbi .....	40
Tableau N°8: Les associations claniques du canton Likoundbiam .....	41
Tableau N°9: Les associations cantonales de la commune de Ndom.....	42
<i>Tableau 10 :</i> Le tableau ci-dessus représente les différentes présidentes dans leur fonction ainsi que leur date respective à laquelle elles sont occupées leur poste. ..	51

## LISTE DES PHOTOS

<i>Photo N° 1</i> : Carte administrative de la commune de Ndom.....	22
<i>Photo n°2</i> : Une salle de classe de l'école primaire publique.....	27
<i>Photo n°3</i> : axe reliant Ndikinimeki au canton Omeng.....	32
<i>Photos 4</i> :Axe reliant le canton Babimbi.....	32
<i>Photos 5</i> :Axe reliant le canton.....	32
<i>Photo n° 6</i> : Les membres de l'AFFEBA à la mission catholique de Ndom.....	54
<i>Photo n° 7</i> : Champ associatif de maïs dans le village de Log Sagal.....	60
<i>Photo n° 8</i> :    Pressoir à huile de Ndog Babem.....	62
<i>Photo n° 9</i> : Quelques cultures de la localité de Ndom.....	63
<i>Photo n° 10</i> : Salle de vaccination instaurée par l'AFFEBA en 2003.....	65
<i>Photo n° 11</i> : l'AFFEBA administrant quelques gouttes de vaccin à un nouveau née.....	66
<i>Photo n° 12</i> : Point d'eau offert par l'AFFEBA dans le village Nindje.....	67
<i>Photo n° 13</i> : Le point d'eau offert par l'AFFEBA à l'hôpital de district de Ndom.....	68
<i>Photo n° 14</i> : Les lits et matelas offert par l'AFFEBA à l'hôpital de district de Ndom.....	69
<i>Photo n° 15</i> : Campagne de sensibilisation sur le VIH.....	71
<i>Photo n° 16</i> : Le Directeur de l'école primaire de Dibong recevant le.....	73
<i>Photo n° 17</i> : matériel d'hygiène offert par le COFFANN à l'établissement primaire d'Ekoun en 2006.....	77
<i>Photo 18</i> : Présidente actuel de l'AFFEBA III.....	82
<i>Photo 19</i> : La présidente de l'AFFEBA offrant les articles aux pensionnaires de la Léproserie de la DIBAMBA.....	85
<i>Photo 20</i> : L'actuelle vice-présidente de l'AFFEBA offrant les articles aux pensionnaires de la Léproserie de la DIBAMBA.....	87
<i>Photo 21</i> : Présentation de la première présidente du RAFFAND.....	90
<i>Photo 22</i> : Merlyse Nyabengue, actuelle présidente du RAFFAND.....	93



## REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, nous voulons exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont permis, par quelque moyen que ce soit, la réalisation de ce modeste travail. Nous tenons, de manière particulière à remercier le Docteur Achille Elvice Bella qui a assuré la direction de ce travail. Nous tenons de manière générale à remercier tout le corps enseignant du département d'histoire, de Géographie et des sciences de l'éducation de l'école normale supérieure de Yaoundé I, dont les enseignements ont suscité en nous, un certain nombre de questionnements.

Nous ne saurions oublier nos parents dont le soutien moral et matériel a rendu possible cette esquisse de recherche Tinak Salomon, South Kingolo Félicité Aurélie, les frères et sœurs Christian, Yolande Tinak, Stélla Tinak, Félicité Tinak, Grâce Tinak dont les avis nous ont permis d'affiner quelques aspects confus du travail.

Que notre époux Elouga Nicobert, dont la présence et les encouragements ont permis le bon déroulement de notre recherche, trouve ici notre profonde gratitude.

Par ailleurs, ces remerciements vont à l'égard de tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à apporter des éléments de suggestion sur le travail. Nous pensons notamment à tous les informateurs, les grands frères Séverin Nwaha, Elvis Mbong, Pierre Ekoun.

## INTRODUCTION GENERALE

Le thème : « *Les associations féminines de développement et leurs contributions dans les activités sociales et économiques de la commune de Ndom* » est un sujet qui fait appel à la notion de développement rural au Cameroun. Il met en exergue l'organisation des communautés villageoises pour un développement mieux organisé et durable. La compréhension et l'éclairage de quelques aspects confus de ce sujet passe inéluctablement par le contexte de l'étude, la clarification des concepts, les raisons du choix du sujet, l'intérêt du sujet, la revue de la littérature, la problématique et les difficultés rencontrées.

### 1-Contexte de l'étude

Depuis 1945, l'histoire économique n'est plus seulement celle des pays européens ou d'origine européenne comme le pouvait être le cas lorsque le reste du monde n'était guère évoqué que lorsqu'il figurait comme partenaire du commerce extérieur<sup>1</sup>. Il s'agit désormais de l'histoire économique de l'ensemble des pays du monde notamment les pays d'Afrique. En effet, la notion de développement est un terme complexe mais né dans un environnement déterminé, le développement apparaît comme le cite Philippe J. Bernard: «un instrument de l'union de l'ensemble des hommes, il est un flambeau auquel tous empruntent chaleur et lumière et qui peut d'ailleurs changer de mains»<sup>2</sup>c'est le résultat de la décolonisation et de l'affirmation qui la sous-tend.

Les peuples Africains jadis soumis à la domination occidentale sont libres, et autonomes et aspirent désormais à réorganiser leurs propres territoires ; à combler leur retard économique au regard des changements des conditions de vie qui

---

1 P. J., Bernard, *Histoire du développement économique*, Paris, Editions Marketing, 1989, p.152.

2Ibid

s'imposent à eux. C'est ainsi que ce désir manifeste de rattraper économiquement leurs anciennes puissances colonisatrices va se manifester par «le système d'emprunt»<sup>3</sup> qui se caractérise dans nos Etats par l'appropriation des cultures et traditions externes occidentales, par l'acquisition des techniques et technologies D'ailleurs, par la consommation des produits alimentaires exportés, par des outils et accessoires (vêtements, chaussures, voitures) importés extérieurs Darci Ribeiro pour dénoncer ce développement l'appelle «modernisation réfléchie» au sens optique pour signifier que ce n'est qu'une reproduction terne et décolorée d'un originale inaccessible<sup>4</sup>. Pour d'autres spécialistes de la question telle que ALF SCHWARZ pense qu'il s'agit d'un «développement-enveloppement» qui enferme, encercle la diversité des expériences humaines pour les envoyer au cachet de l'histoire occidentale. »<sup>5</sup>

Seulement la notion de développement évoquée plus en haut, comme une notion très complexe et même très variée ne saurait en aucun cas être examinée et appropriée de la même manière en tout lieu. Déjà parce qu'elle est d'abord fonction des réalités sociales de chaque pays, de chaque société, et même de chaque région, et plus loin encore de chaque tribu en rapport avec les besoins de ceux-ci. Autrement dit, ce type de développement très vite adopté par les Africains au lendemain des indépendances apporte dès lors des limites à la créativité Africaine et un frein à un développement spécifique caractérisant une société propre et unique. C'est certainement dans cette optique que la majorité des pays Africains ne vont pas hésiter à mettre en pratique l'appel lancé en 1975 par la conférence de Santiago qui stipule :

---

3 R. Darci cité par Mbondji Edjenguele, *Les cultures de développement en Afrique*, Edition Osiris-Africa, 1988, p.29.

4 Ibid.

5Ibid.

*« La nécessité pour les pays du tiers monde de rejeter le modèle des économies occidentales afin de rechercher leurs propres(...) voies les politiques de développement du tiers monde affirme-t-on, dépassent les seuls progrès matériels pour intégrer les valeurs culturelles et sociales de leurs sociétés et doivent bénéficier à l'ensemble de la population et pas seulement à une minorité privilégiée»<sup>6</sup>*

Cela va entraîner l'élaboration de nouveaux types de discours, de stratégies aussi variées que diverses, à des idéologies et politiques économiques nombreuses caractérisant la particularité de chaque Etat Africain. Abordant le sens de la politique de développement, l'une des politiques du Cameroun repose sur la politique du développement dit «Communautaire» qui se manifeste par le système de décentralisation.

Le développement Communautaire au Cameroun, met en exergue la participation des communautés de base, village ou groupe de village et se définit comme la reconnaissance des sociétés primitives, et des périphéries qui dans sa pratique vise la satisfaction des besoins fondamentaux tels que la population l'éprouve avec sa participation active.

Le système de décentralisation tel qu'il se manifeste au Cameroun reconnaît à chaque communauté par le biais du système communal le pouvoir de décision, d'implication ; et se définit comme la promotion d'un développement durable impliquant la population la plus basse à la gestion de leurs affaires. Ces derniers (populations) doivent en retour avoir la capacité de s'organiser pour pouvoir se prendre en charge et développer de ce fait leur environnement. Ce processus nous

---

<sup>6</sup>Ibid, p.278.

dit Tevoedjre «est amorcé son démarrage est lent mais la volonté de chaque communauté de résoudre ses problèmes s'est renforcé»<sup>6</sup>.

C'est sans doute dans ce sens que dans la commune de NDOM on y retrouve un nombre incalculable de femmes qui s'organisent en associations afin de s'investir et de participer aux différentes activités socio-économiques de leurs circonscriptions d'origine afin d'apporter un plus à leur localité. Ainsi, notre thème de recherche s'intitule : «Les associations féminines de développement et leurs contributions dans les activités sociales et économiques de la commune de Ndom». Pour une compréhension plus digeste dudit thème, il est préférable de dégager des zones d'ombres sur les concepts qui nous paraissent encore confus.

## **2- Cadre spatio-temporel**

L'espace de notre étude est la commune de NDOM. Située à l'extrême-Nord du département de la Sanaga Maritime dans la région du Littoral, elle est limitée au Nord par la commune de NITOUKOU à l'Est par la commune de BOKITO, au Sud par la commune de NYANON et à l'Ouest par la commune de NGAMBE. Elle regroupe 62 villages subdivisés en trois (03) principaux cantons dont le plus grand est le canton BABIMBI avec 42 villages, ensuite le canton LIKOUMDBIAN avec 14 villages et le plus petit canton OMENG avec 8 villages.

Pour tenter une meilleure analyse de cette thématique, l'étude de ce travail sera abordée à partir d'une chronologie. Au-delà du fait que cela soit une exigence méthodologique en histoire comme science et non comme récit raconté. La prise en compte de la temporalité (l'être du temps, la particularité d'une époque) est d'une

---

<sup>5</sup>Tevoedjre cité par Henri Bartoli, «Repenser le développement en finir avec la pauvreté. Edition Unesco 7, Paris, 1999, p.185.

certaine importance dans l'étude d'un objet. En ceci que toute époque est caractérisée par «un esprit, un démon» c'est-à-dire quelque chose qui le spécifie, le singularise, le détermine et qui fait en sorte qu'elle soit différente d'un autre. C'est donc fort opportunément que pour FANON «tout problème humain demande à être considéré à partir du temps »<sup>7</sup> en fait le temps revêt l'identité et le sens de l'évènement. Ainsi l'espace-temps à partir duquel l'on circonscrit notre étude est celui qui va de 1955 à 2014.

Pour la commune de Ndom1955 correspond au choix de la localité comme commune mixte rurale par l'arrêté n°2333 du 07 juin 1955, cette décision fut prise par l'administration française.

La borne supérieure 2014 correspond à la construction du premier bâtiment de la femme par une association externe à la commune qui est une des réalisations la plus appréciée des populations, des autorités administratives et communales.

### **3- Raisons du choix du sujet**

D'entrée de jeu, c'est le rêve de notre parcours académique de produire des travaux de recherche mettant ainsi à nu les réalités, les difficultés et les problèmes auxquels les hommes sont confrontés. Pour cela plusieurs raisons guident le choix de nos exercices. Ainsi donc les raisons qui nous ont poussées à débattre sur ce thème sont multiples.

Il est important dans la science de proposer ou d'émettre des sujets de réflexion afin que ceux-ci puissent apporter des éclaircissements sur le fonctionnement des activités et structures du Cameroun ou du monde en général.

---

*7JT SOMBAÏ et AL commune de NDOM «Désenclavement, Education de la jeunesse, Amélioration des conditions de vie» article rédigé Yaoundé*

Peu d'études d'histoire abordent la question des associations féminines de développement au Cameroun. Il importe ici de présenter l'importance de ces associations, leur apport en tant qu'actrices du processus du renouvellement au Cameroun. Par ce thème nous cherchons à montrer sa valeur, son apport dans la commune, nous voulons apporter des éléments nouveaux et un éclairage à l'histoire des femmes de NDOM.

Entre autres, nous recherchons à travers ce modeste travail, à faire connaître la commune de NDOM car elle présente d'énormes atouts sur le plan physique et regorge de nombreuses potentialités tant sur le plan humain que culturel qui peuvent améliorer le statut de vie des populations mais, qui restent aujourd'hui très peu connu du public.

#### **4-Cadre conceptuel**

##### **4-1) La Femme de Ndom**

Au sens général du terme, la femme est considérée comme la moitié de l'homme, mais née dans un environnement propre et spécifique. Nous pouvons avoir autant de femmes que de caractères de femmes. C'est dans ce sens que se dégage la notion de femme de la société Basaa. La femme de NDOM est également femme basaa.

Pierre Titi Nwel accorde une place de choix à la femme basaa d'origine. Dans son travail, il définit la femme comme conseillère de l'homme. Il illustre ces propos, à travers un récit mythique mettant en exergue un malfaiteur nommé Mañal et son épouse Ngo Maa un extrait de ce récit relate : que

*«La société Basaa vivant aux alentours d'une grotte qui jusqu'ici  
reste inconnu va se dispersé, Mañal va la rassembler appelant autour de lui*

*des chefs de famille pour les instruire, il est assisté dans sa tâche de réformateur, par sa femme, les cours d'instruction commencent par une conversation intime entre Mañal et Ngo Maa, après quoi tous transmettent chacun de leur côté le résultat de leur discussion »<sup>8</sup>*

Derrière ce mythe se cache la fonction de conseillère de la femme Bassa à l'origine outre cette fonction, la femme Basaa présente d'autres caractéristiques visibles jusqu'aujourd'hui. Elle est assignée à des tâches très particulières. La première est celle du mariage, la seconde fonction est de faire des enfants, la troisième fonction est la recherche de la nourriture pour son mari.

Un mythe illustre ses propos :

*«Mañal a réparti les tâches lui, l'enseignant instruit, la femme laboure et fait la cuisine, fait les enfants. Un enfant, un mari affamé ou dans le besoin va se plaindre à sa mère».<sup>9</sup>*

### **La commune dans l'histoire**

L'institution communale au Cameroun, demeure une invention coloniale<sup>10</sup>. Cette initiative remonte depuis 1884 à partir du moment où les allemands signent des traités de concessions avec les chefs DEIDO, Bell et AKWA pour protéger leurs intérêts commerciaux face à la pénétration anglaise et française. Conscient de cet enjeu, les allemands entreprennent des réformes qui aboutissent à la création de deux circonscriptions situées au Nord, et à Kribi. A la tête de chaque circonscription, on trouvait un conseil municipal de six membres. Ainsi fut jeté les premières bases d'un conseil municipal dans le pays.<sup>11</sup> En 1916 les anglais et les français occupèrent le territoire, de nouvelles institutions administratives surgissent et laissent place aux réformes conçues par chaque puissance. Les

---

<sup>8</sup>Ngoa H., *Non, la femme africaine n'était pas opprimée*, Yaoundé, CLE, 1975 p :108

<sup>9</sup>Ibid. page 176

<sup>10</sup>G. BIWOLE, *l'institut communale au Cameroun*, Yaoundé SOPECAM 1885p27

<sup>11</sup> Ibid.



anglais pratiquent l'administration indirecte mettant l'autorité traditionnelle au centre de la gestion des affaires publiques à travers la création des « native authorities ». Les français quant à eux procèdent à l'assimilation des populations locales à partir de 1922. Ces derniers dans ce système sont relégués au second plan de la gestion de leurs affaires. Mais c'est dans les années 1941 que les véritables communes mixtes urbaines de Yaoundé et de Douala vont apparaître, par la suite, la commune de NDOM en 1955. C'est donc un système communal concentré entre les mains de l'administration étrangère que les pouvoirs publics camerounais héritent et s'inspirent au lendemain de l'indépendance.

### **La commune aujourd'hui**

De prime à bord la loi définit la commune comme une « collectivité publique décentralisée et personne morale de droit public »<sup>12</sup> la même loi confère à cette dernière le monopole de gestion des affaires locales sous la tutelle de l'Etat en vue du développement économique et culturelle des populations. La commune apparaît donc comme l'instance suprême qui est appelé à penser, à planifier et assurer l'évolution d'un bon développement à travers le financement des projets et l'encadrement des populations.

L'article 2 alinéa 1 de la loi n°2007/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation sur la décentralisation octroie des pouvoirs encore plus étendus au système communal. Les communes sont désormais considérées d'après cette loi comme les portes paroles des populations locales.

---

12 Archives du MINATD, affaire politiques et administratives (APA), 11409/B, Réorganisation du système de la décentralisation 2006.

## **La commune de NDOM**

Créée par arrêté n°2333 du 07 Juin 1955 la commune de NDOM a connu des mutations diverses. Elle est passée de la commune mixte rurale à la commune rurale avant d'être érigée en commune en 2004.

Depuis sa création, la commune de NDOM a fonctionné avec un conseil municipal dont l'équilibre régional était le seul critère de sélection fiable jusqu'en 1996. Les grands principes démocratiques de liberté et d'égalité n'étaient pas encore respectés, ces conseillers municipaux étaient choisis suivant un système de rotation des villages par mandat<sup>13</sup> Par ce fait la première élection du maire par les conseillers municipaux à la majorité simple des membres présents et sans investiture préalable par les instances supérieures du parti eut lieu le 09 Juillet 2002. Cette élection a ainsi ouvert une voie réglementaire et une avancée certaine dans la légitimité des collectivités locales décentralisées, à opérer le choix de leur élus locaux et de leurs dirigeants.

### **5-Problématique**

La femme dans le monde a toujours été considérée comme le sexe faible, un être prédisposé à des tâches particulières et biens définis tels que le ménage, l'éducation des enfants, l'encadrement du foyer. Entrepreneuse de petits métiers, la femme est également très active dans les activités agricoles (activités de subsistances). Ces fonctions et caractéristiques très souvent assignés aux femmes ont été des atouts majeurs en Europe de l'Est notamment en URSS à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle.<sup>14</sup> Elles ont été à l'origine des petites industries spécialisées dans la

---

13S. Nwaha, "Espoir de Ndom", *Les grandes réalisations du Maire de la Commune de Ndom*, Magazine N°02, Avril 2012, P. 3.

14Philippe J Bernard *Histoire du développement économique*, Edition marketing copyright 1989p

fabrication des tissus, la formation des entreprises agricoles qui ont renforcée l'économie en Europe. Après 2 siècles, au Cameroun la femme semble peu entreprenante, et peu dynamique. Sa participation, son rendement, ses efforts dans le domaine agricole (principal activité rurale au Cameroun) piétinent semble ne produire aucun résultat satisfaisant. Au niveau rural, local principalement dans a commune de NDOM où le développement avance à pas de rat, les femmes s'activent mais restent peu créatrices et inertes aux changements qui s'imposent à leur commune. Dès lors, la thématique «*Les associations féminines de développement et leurs contributions dans les activités sociales et économiques de la commune de Ndom*» suscite une interrogation majeure : celle de savoir comment les associations féminines de la commune de NDOM s'organisent pour apporter des contributions au rayonnement de leur circonscription d'origine. Cette interrogation suscitée plus haut qui semble perplexe et confuse donne à ce travail une certaine orientation, un certain cheminement dans la recherche d'éléments pouvant permettre l'élaboration d'un plan à l'exercice. Seulement comme la recherche n'est pas un exercice aisé, une méthodologie de la collecte des informations semble mieux appropriée.

## **6-Intérêt du sujet**

De manière générale, l'histoire est une science à la généalogie du moi comme le disait Pierre Salmon. De ce fait, elle étudie le comportement collectif de l'homme mais n'en demeure moins une science spécialisée dans l'étude des sociétés, dans l'étude des faits politiques et économiques. Notre thème pourrait présenter de ce fait un triple intérêt d'abord un intérêt socio-économique, ensuite un intérêt politique et enfin un intérêt pédagogique.

Un intérêt socio-économique pour les Africains en général et les Camerounais en particulier d'abord parce qu'il évoque l'apport des organisations humaines dans le développement d'une commune. En effet, les Camerounais doivent prendre conscience que la base d'un développement en AFRIQUE doit être au préalable un travail de société sur elles même comme le déclare ANDRE GUICHAOUA :

*« C'est la reconstitution des identités culturelles à partir des valeurs ethniques et modes de pensée qui est le fondement d'un développement et non la conception économiste et techniciste comme le pense la majorité des Africains ».*<sup>15</sup>

La base du développement au Cameroun doit avant tout être l'œuvre des sociétés primitives dirigées par les autorités collectives dans le but d'améliorer les conditions de vie des couches les plus défavorisées.

Notre travail peut aussi avoir un intérêt politique pour les Camerounais dans la mesure où il aborde la question du système de décentralisation, et même communale ; ces deux notions apportent à la société Camerounaise des éclairages sur le bon fonctionnement du développement communautaire.

Un intérêt pédagogique dans la mesure où il questionne le sens de responsabilité de la femme en général et celle de la commune de NDOM à participer à son propre épanouissement et aussi à celle de sa commune.

## **7- Revue critique de la littérature**

Notre thème intitulé «les femmes de la commune de NDOM et leur insertion dans les activités sociales et économiques» aborde les notions de développement

---

<sup>15</sup>Fanon cité par P Salmon, *histoire et critique édition Bruxelles 1976 p16*

c'est dans ce sens que plusieurs travaux et œuvres traitant de la question ont été d'une grande utilité. Nous faisons référence à :

- MBONDJI EDJENGUELE dans son travail «les cultures de développement en AFRIQUE»<sup>16</sup> s'intéresse aux notions de développement, de culture, et d'identité culturelle mais aboutit au constat selon lequel les voies empruntés par les pays Africains sont des voies suicidaires, il met en exergue le fait que les cultures Africaines ne sont pas des obstacles au développement mais peuvent le devenir si le développement rythme avec industrialisation et occidentalisation. Seulement, il n'aborde pas la question du développement rural comme pilier du développement économique au Cameroun. Un aspect qui sera présenté dans ledit travail.
- Henri BARTOLI dans son travail «Repenser le développement, en finir avec la pauvreté»<sup>17</sup> remet en cause les systèmes et stratégies de développement envisagés par le programme des Nations Unis pour le développement avec les programmes d'action actuels et une mondialisation soumise à l'impitoyable loi du marché qui met en péril la solidarité. Pour lui, il faut réorganiser et orienter la gouvernabilité de l'économie dans les pays sous-développés. Le développement doit être global, régional et local. Par ailleurs, il semble avoir oublié que les principaux acteurs du développement sont les paysans regroupés en syndicats ou en associations, un élément majeur qui sera décrit dans le sujet.

---

16André GUICHAOUA *sciences sociales et développement*, Armand colin Editeur, Paris1993 p59

17MBONDJI EDJENGUELE *les cultures de développement en Afrique* édition Osiris Africa 1988

- LAHSENABDELMALKI, Patrick MUNDLER, dans leur travail «Economie du développement les théories, les expériences, les perspectives»,<sup>18</sup> ils présentent les théories du développement en tentant de souligner chaque fois leurs apports et limites. Ils mettent un point d'honneur sur les théories traditionnelles comme accompagnatrices des économies de développement. Cet ouvrage explique les crises du développement. Les notions de démocratie et d'environnement sont également soulignées. Seulement il semble avoir oublié que le développement est fonction des aspirations de chaque nation. Chaque Etat émet des stratégies en fonction de ses besoins et des circonstances. Emettre donc des hypothèses de développement généraux qui, jadis, ont connu des résultats satisfaisants et qui ne semblent plus fonctionner aujourd'hui paraît dépasser.
  
- Paul Pierre KELBAKAL dans son rapport de stage intitulé «les associations féminines de la commune et leur apport dans le développement de la commune de NDOM»<sup>19</sup> met en exergue l'organisation des associations de la femme de NDOM et les réalisations de ces dernières dans le domaine social culturel et économique. Mais ce rapport ne fait pas ressortir la localisation de la commune de NDOM, ne présente pas les figures marquantes des différentes associations féminines, les aspects qui seront abordés dans le travail pour apporter les éléments nouveaux sur le travail des associations féminines dans la commune de NDOM.

---

<sup>18</sup>Henri BARTOLI *repenser le développement en finir avec la pauvreté* édition UNESCO Paris 1999

<sup>19</sup>PP KELBAKAL et AL2005 «les associations féminines de la commune et leur apport dans le développement de la commune de NDOM» rapport de stage discipline Histoire soutenu à la commune de NDOM

- Un magazine rédigé par les anciens élèves et étudiants ressortissant de la commune de NDOM intitulé «la commune a son hôtel»<sup>20</sup> cet ouvrage présente les réalisations faites dans la commune depuis 2002 ; des réalisations sociales et économiques et trace par la même occasion une carte postale de ladite commune.
- Philippe J Bernard dans son travail «histoire du développement économique»XVIIIè-XXè siècles »<sup>21</sup>. Démontre l'origine de l'économie industrielle dans les pays actuellement développés. Il démontre les étapes de la révolution industrielle, sa prospérité. Il énonce également les problèmes liés à la déstabilisation économique des pays autrefois dominés par l'Occident. Il émet des propositions pour une économie mondiale plus meilleure. Mais dans sa perception, il n'évoque pas le développement rural comme pilier d'une économie durable dans les pays en voie de développement.
- André GUICHAOUA et Yves GOUSSAULT dans leur travail «sciences sociales et développement»<sup>22</sup> exposent les enjeux théoriques et méthodologiques auxquels sont confrontées les sciences sociales depuis trois décennies. Les auteurs présentent clairement les théories sans toutefois présenter quelle théorie est appropriée aux réalités africaines.
- Henri NGOAH, dans son travail «non la femme Africaine n'était pas opprimée»<sup>23</sup> parle de la conception de la femme Africaine d'après la vision

---

20JT Sombaï et AL«La commune a son hôtel»2007

21Philippe J Bernard Histoire du développement éditions marketing copyright1989

22André GUICHAOUA et Yves GOUSSAULT«sciences sociales et développement» Armand colin Editeur Paris 1993

23H. NGOAH«non la femme Africaine n'était pas opprimée» Yaoundé, CLE, 1975

occidentale et Africaine. Par la suite, il évoque le statut de la femme dans les sociétés anciennes. Seulement, il a omis le fait que la femme soit une porteuse de richesses et l'oppression dont est victime cette dernière dans son ouvrage est une oppression qui caractérise une époque ancienne bien précise où la femme était considérée uniquement comme un être second bonne pour des tâches secondaires et familiales.

## **8-Méthodologie**

Pour répondre aux questions que dégagent la problématique de ce thème et bâtir un travail cohérent, compréhensif et précis, la fouille des documents d'archives a été la première étape entreprise pour la collecte des données et des informations. Il s'agit des documents d'archives Nationale de Yaoundé (ANY), des documents d'archives du Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MINATD), du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, du Ministère de la Culture, enfin des documents d'archive de la commune de Ndom.

Dans le but d'approfondir la recherche, la fouille des ouvrages généraux qui traite de la question du développement et la recherche des informateurs pouvant apporté des éclairages à quelques aspects confus du travail ont constitué l'étape suivante. Au-delà de cette orientation, la recherche des documents, d'articles, de revue, rapports, thèses et mémoires abordant la question du développement associatif ont été d'un apport capital dans la compréhension du sujet et a constitué la dernière étape de la recherche.



Le thème intitulé : « Les associations féminines de développement et leurs contributions dans les activités sociales et économiques de la commune de Ndom » dans sa réalisation, a été structuré comme suit :

**Le chapitre I** qui porte sur le tissu associatif de la commune de Ndom. Il fait ressortir les facteurs à l'émergence des associations de la commune ainsi que sa typologie associative.

**Le chapitre II** qui porte sur l'identification de quelques associations féminines de développement dans la commune de Ndom, présente le fonctionnement des associations dynamiques dans l'ensemble.

**Le chapitre III** qui porte sur les contributions des associations féminines dans le développement économique et social de la commune de Ndom présente les différentes réalisations sociales, économiques entreprises par les femmes pour faire évoluer leur localité.

**Le chapitre IV** qui porte sur l'histoire de vie de quelques femmes dynamiques de la commune de Ndom présente les femmes entrepreneuses, engagées dans le développement de la commune de Ndom.

### **9-Difficultés rencontrées**

L'élaboration d'un travail scientifique n'est pas une tâche aisée. Ledit travail a été effectué certes mais lors de la réalisation, l'on a rencontré de nombreuses difficultés qui ont ralenti les recherches et la matérialisation des idées dans l'ensemble. Elles sont nombreuses mais les plus importantes ont été le problème des routes dans la commune, l'indisponibilité des informateurs et surtout les moyens financiers qui n'ont toujours pas été déployés au bon moment.



## CHAPITRE I : TISSU ASOCIATIF DE LA COMMUNE DE NDOM

Le développement rural met en exergue une solidification des regroupements de paysans ou de ruraux dans une région donnée. C'est ainsi que dans ce chapitre il est question de présenter le tissu associatif de la commune de Ndom. Cette présentation passe d'une part, par les facteurs à l'émergence des associations dans la commune et d'autre part par la typologie des associations de la dite circonscription.

### I.1. CONTEXTE DE CREATION DES ASSOCIATIONS DANS LA COMMUNE DE NDOM

Les associations ou rassemblement sont très lointaines dans la commune et très anciennes au Cameroun car l'idée d'association et de coopération est traditionnelle en Afrique<sup>24</sup>. A leur création celles-ci apparaissent comme des regroupements à caractère ethnique et géographique établis pour la résolution des litiges familiaux<sup>25</sup>. Dans les années 1944 où le Cameroun est encore sous l'emprise coloniale Française et Anglaise, le président Charles De Gaulle lors de la conférence de Brazzaville va donner une nouvelle orientation et une autre dimension au regroupement de personnes. A cet effet, ce dernier va inciter les Camerounais à s'unir, à s'associer et à se constituer s'ils le désirent dans le but de revendiquer progressivement leurs droits, leurs devoirs, et libertés<sup>26</sup>. C'est dans cette optique que vont naître plusieurs syndicats, associations et coopérations qui deviendront plus tard des partis politiques. Dans les années 1960, où le

24 J. M. Ela : L'Afrique des villages, 1986, P. 13.

25 Entretien avec Bog Balema, 70 ans, chef de canton Babimbi, Ndom, 13 août 2015.

26 R. Joseph, Histoire d'un nationalisme au Cameroun, Paris, Edition Karthala, 1986, P. 122.

Cameroun accède à l'indépendance, la dynamique associative s'engage dans la voie du développement<sup>27</sup>. Dans la commune de Ndom, cette année marque la constitution des associations dans la perspective du développement rural. Ce passage d'association ethnique à association de développement a été influencée par certains facteurs notamment l'organisation traditionnelle et administration de la commune, les réalités socio-économiques et les pesanteurs au développement de ladite commune.

### **I.1.1. L'organisation traditionnelle et administrative de la commune de Ndom**

#### **I.1.1.1. L'organisation traditionnelle**

L'organisation traditionnelle est la présentation ethnographique de la commune de Ndom.

La commune de Ndom est l'une des communes de la Région du littoral, localisée dans le département de la Sanaga maritime à environ 145km d'Edéa. Le chef-lieu du dit département. Elle couvre une superficie de près de 1700km<sup>2</sup> regroupant environ 10344 habitants répartis dans 64 villages<sup>28</sup> et 3 cantons à savoir : le canton Babimbi situé au centre, le canton Omeng situé au Nord, et le canton Likoundbiam dans le sud. Ces trois cantons ne présentent certes pas la même structure et se distinguent entre eux par le nombre de villages, par le nombre d'institutions. Ces différences vont alors faire apparaître des inégalités sociales, culturelles et même politiques qui, dans leur persistance, vont faire jaillir le sentiment d'associations cantonales.

---

27 J. M. Ela, quand l'Etat pénètre en brousse, Paris, Edition Karthala, 1990, P. 40.

28 H. Ndjaga, " Commune de Ndom" *L'heure du bilan*, Magazine n° 3, août 2013.

### - **Le canton Babimbi III**

Il est le plus grand canton de la localité. Il compte 09 clans à savoir : le clan Log May, Log Noug, Ndog Babem, Ndog Batolgue, Ndog Gweck, Ndog Lem, Ndog Mbeng, Ndog Mongo, Nwambet 41 villages. Au regard de la consistance des villages, quelques-uns seront présentés dans la seconde partie de l'exercice.

Cette circonscription possède la plus grande partie des unités administratives telles que l'hôtel de ville, le chef-lieu de la circonscription administrative : la sous-préfecture. D'autres structures sociales y sont aussi fortement représentés tels que les deux lycées d'enseignement généraux de Ndom, les deux CES situés respectivement à Ndog Babem, et à Ndom centre le lycée technique, le marché central, l'hôpital de district, les plus importants centres médicaux, tel que le centre médical de Ndog Babem, de Bisseng et de Dibong. Les associations créées dans ce canton travaillent en étroite collaboration avec la mairie et bénéficient de plusieurs soutiens. Les populations qui y vivent sont non seulement plus instruites, mais aussi mieux encadrées. La proximité avec les autorités administratives et les structures sociales va créer, générer le désir d'association beaucoup plus réelle et compétitif dans le but de protéger les intérêts.

### - **Le canton Likoundbiam**

C'est le deuxième canton de la commune du regard de la consistance de ces villages. Il compte 10 clans à savoir : le clan Likok -li- nkeng, Limandi, Log- biem, LogGwadi, Log-Ott, Ndog-Mbong, Log Bitee, Nyaang-Kwe, Nyambayet 14 villages. Ces villages seront énumérés dans la seconde partie du dit travail. Il est situé au sud près de l'arrondissement de Nyanon et se caractérise par l'absence des structures administratives, et par la carence de véritables structures économiques.

Par ailleurs, ce canton souffre également de l'enclavement, les routes sont presque impraticables et freinent l'écoulement des produits destinés à la consommation<sup>29</sup>. Comme première conséquence, les échanges entre le centre et le canton ne sont pas constants et ne s'effectuent pas de manière aisée c'est sans doute la raison pour laquelle les populations consomment avec prépondérance les produits du canton comme du manioc, du taro, du plantain, et des légumes du poisson précisément du tilapia. Ces difficultés dans leur persistance vont emmener les populations du canton à se mobiliser afin de trouver des solutions à leurs inquiétudes.

#### - **Le canton Omeng**

Il est le plus petit canton avec un seul le clan des Ndog Likoum, et 09 villages. Il est situé au Nord, à l'entrée de la commune près de Ndikiniméki où l'enclavement est moins prononcé. Le canton, du fait de sa proximité avec la ville, reçoit les produits encore assez rares dans la localité tels que les produits issus des cultures maraichères comme la tomate les choux, les oignons, et des poireaux<sup>30</sup>. De nombreux matériaux de construction y sont également stockés. Sa minorité clanique va favoriser une solidarité accrue dans le sens de la sauvegarde du privilège qu'elle a sur les autres cantons

L'organisation traditionnelle ainsi achevée, il ressort que les trois cantons présentent chacun des spécificités et des caractéristiques qui les distinguent entre eux et qui, par la même occasion font apparaître le désir d'association dans la

---

29 Entretien avec J. P. mai, 68 ans, chef du canton Likoundbiam, le 11 août 2015.

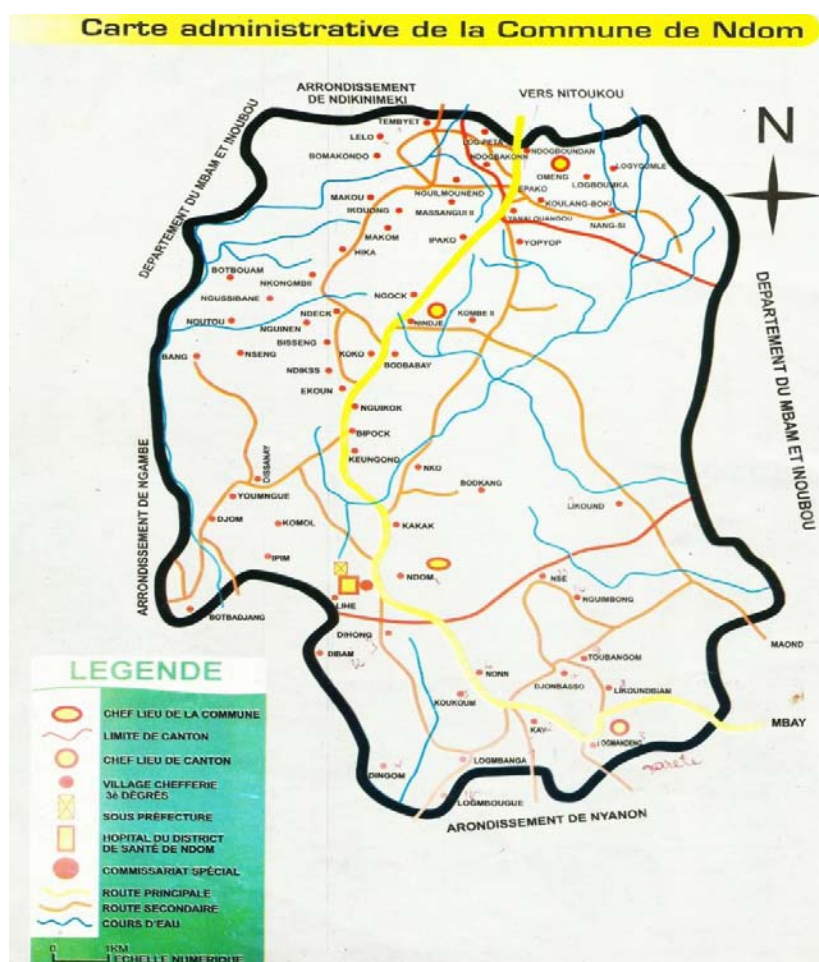
30 J. T. Sombai, "Espoir de Ndom", *Les grandes réalisations du Maire de la commune de Ndom* Magazine n° 2, avril 2012.

commune. L'organisation administrative va également jouer ce rôle dans la commune

### I.1.1.2. L'organisation administrative de la commune de Ndom

L'organisation administrative de la commune de Ndom renvoie à l'organisation hiérarchique et fonctionnelle de la commune avant cette présentation il est nécessaire voir important de présenter une carte administrative de la dite circonscription.

*Photo N° 1* : Carte administrative de la commune de Ndom.



*Source* : Rigobert Yetna, "La Commune à son hôtel de ville", l'inauguration du joyau a lieu le 23 février 2013 à Ndom" Magazine N°4 du mois d'octobre 2014.

Créée par l'arrêté n°233 du 7 juin 1955 et confié à la responsabilité de l'administrateur colonial Séverin Michel, la commune a fonctionnée avec un conseil municipal dont l'équilibre régional était le seul critère de sélection fiable. Depuis sa création, elle a connue 6 maires élus.

**Tableau 1: Différents maires de commune de Ndom de 1961 à nos jours.**

BANLOG PAUL	1961-1962
NDJONGO HENECK	1962-1966
MBOG EBOG PIERRE	1966-1972
BOG BALEMA	1972-1973 par interim
BANENI MARC	1986-2002
YOUMBA JOSUE	2002-2013
LUC BATI	2013- à nos jours

**Source** : Rigobert Yetna, ‘‘La Commune à son hôtel de ville’’, *L’inauguration du joyau a lieu le 23 février 2013 à Ndom*, Magazine N°4 du mois d’octobre 2014.

Les conseillers municipaux étaient choisis suivant un système de rotation des villages par mandat. De ce fait, la première élection du Maire par les conseillers municipaux à la majorité simple des membres présents et sans investitures préalables par les instances supérieures du parti eut lieu le 09 Juillet 2002<sup>31</sup>. Cette élection a ainsi ouvert une voie règlementaire dans la légitimité de collectivités locales décentralisées à opérer le choix de leurs élus ou de leurs dirigeants. Sur le plan financier, la commune de Ndom a longtemps fonctionné avec les fruits de la redevance fiscale. Après la suppression de l'impôt forfaitaire, les seules recettes de la commune sont aujourd'hui tirées des centimes additionnels communaux (CAC). Car les ressources qui proviennent de l'impôt libératoire sont infimes et aléatoires.

---

31 R. Yetna, ‘‘ La commune a son hôtel’’, L’inauguration du joyau a lieu le 23 février 2013.



C'est sans doute ce malaise que Jean Marc Ela décrit dans son ouvrage intitulé 'L'Afrique des villages' lorsqu'il déclare :

*« Les coopératives d'États ne sont pas arrivées à défendre les intérêts des paysans, dans l'ensemble, elles se sont bureaucratisées et l'on voit à partir des observations ponctuelles faites en Haute Volta. L'incapacité des projets de développement rural réalisés avec les méthodes administratives trop technologiques à promouvoir une véritable autonomie villageoise. »<sup>32</sup>*

Cette faiblesse de la commune à assurer l'évolution économique et sociale de ses populations va pousser l'ensemble des autorités administratives à sensibiliser les villageois sur l'importance de leur participation dans la prospérité, la construction et le rayonnement de la commune. Par cette démarche il conforte Fanon lorsqu'il déclare : « La paysannerie reste la seule classe révolutionnaire lorsque tout à échoué »<sup>33</sup>.

Outre le fait que l'organisation traditionnelle et administrative a favorisé la création, et l'émancipation des associations, il en existe d'autres facteurs tels que les réalités socio-économiques de la commune.

### **I.1.2. Les réalités socio-économiques de la commune de Ndom**

Les réalités socio-économiques évoquées ici sont les structures sociales et éducatives qui rencontrent d'énormes difficultés dans la commune.

#### **I.1.2.1. les réalités du secteur social dans la commune de Ndom**

Un fait social renvoie généralement à tous les aspects se rapportant à la santé et à l'éducation deux aspects du développement encore très peu représentés dans la

---

32J. M. Ela, l'Afrique des villages, Edition Karthala, octobre 1983.

33 Fanon cité par J. M. Ela in, Quand l'Etat pénètre en brousse, Edition Karthala, octobre 1986.

commune. Toutefois lorsque ces structures sont présentes, celles-ci sont pour la plus part du temps en très mauvais état ou mal équipées. Ces conditions de vie sont généralement des situations propices au rassemblement. Jean Marc Ela critique cet état de chose dans son ouvrage intitulé *Quand l'Etat pénètre en brousse*. Il déclare à cet effet: « un tel climat crée des conditions favorables à la naissance de véritables communautés de villages capables de faire face à leur difficultés »<sup>34</sup>.

#### **I.1.2.1.1. présentation de l'état des structures sanitaires**

La commune de Ndom possède un seul hôpital de district situé au centre à environs 30km des villages et six centres de santé situés respectivement à Ndogbabem, Omeng, Likoundbiam, Logmbanga, Bisseng et Ibong. Ces structures sont en très mauvais état depuis les années 2000<sup>35</sup>. Lors des descentes régulières sur le terrain, un constat a été fait : ces structures manquent du personnel soignant à cause de l'éloignement de la localité, le matériel médical est presque inexistant ; même le plus simple comme des matériaux destinés aux premiers soins des malades tels que : des bandes, des sparadraps, des perfusions, des draps, des pesés, des carnets de consultations, des seringues, des ciseaux. Les locaux sont mal entretenus voire endommagés dans l'ensemble. Les structures éducatives subissent également le même traitement.

#### **I.1.2.1.2. la présentation de l'état des structures éducatives**

Le système éducatif dans la commune présente de nombreuses faiblesses dont la plus importante est le déséquilibre entre les effectifs pléthoriques et le

---

34 Ela, *Quand l'Etat pénètre en brousse*, 1986.

35 J. Biligha, "Association des filles et femmes Babimbi", *spécial 10<sup>ème</sup> anniversaire*, Magazine n° 1, mai 2003.

nombre d'infrastructures scolaires<sup>36</sup>. Dans la commune existe seulement 04 écoles primaires situées respectivement dans le village Ndog gweck, le village de Ndog mbengà Ndom centre, et dans le village Mwamb<sup>37</sup>. Vingt-cinq écoles primaires publiques, notamment l'école primaire de Dibong de Bisseng, de Mwamb, de Dihong de Guimbong, de Bipock, de Log boumka, de Log may, de Log nouk, de Ndog babem, de Ndog gweck, de Ndog lem, de Ndog mongode Log-ott, de Ndog bon, de Log bitee, de Log biem, d'omeng, de Limandi de Nyaambay de Nyaamng-kwe, d'ekoan de kay, de Dingom, de Nse, de Nguigok, de Ndiks, de Log sagal, de Djonbasso, de Koukoum<sup>38</sup>, une école privée confessionnelle à Ndom centre, un lycée d'enseignement générale à Ndom centre, un lycée technique à Ndom centre, deux écoles primaires privées situées à Likoundbiam et à Bisseng dans le canton de Bimbi, deux C.E.S situés à Ndog babem et Ndom centre<sup>39</sup>. Cinq collèges d'enseignement secondaires dont deux à Ndom, un collège à Log biem, un collège à Ndjombosso, un collège à Ndog gweck.

Ces structures dans l'ensemble sont mal équipées et mal entretenues, le matériel des établissements sont défectifs et abandonnés au point où les populations s'emparent des biens matériels des dites structures un établissement dans le village Ndog Babem présente clairement ce malaise il a été photographié à cet effet pour témoigner de la faiblesse et de la négligence des structures éducatives dans la localité.

---

36 J. T. Sombai, "Commune de Ndom", *désenclavement, éducation de la jeunesse, amélioration des conditions de vie, les principaux défis de notre mandat*, Magazine n°1 du mois de mai, P. 37.

37 Entretien avec Luc Bati, 50 ans, Maire de la Commune de Ndom, Ndom 8 août 2015.

38 J. Billiga, "Association des filles et femmes Babimbi", spécial 12<sup>ème</sup> anniversaire, Magazine n° 2 de mai 2005, P. 8.

39 R. Yetna, "La commune a son hôtel, l'inauguration du joyau a lieu le 23 février 2014, Magazine n° 4 du mois d'octobre, P. 8.

**Photo n°2 : Une salle de classe de l'école primaire publique  
de Ndog Babem**



*Source* : photographie effectuée par Tinak Karen

Les structures sociales dans la commune de Ndom souffrent de plusieurs maux qui freinent énormément le développement mais les réalités du secteur économique le font d'avantage.

### **I.1.2.2. les réalités du secteur économique dans la commune de Ndom**

Les activités économiques sont très diverses dans la commune de Ndom mais sont confrontées à des problèmes qui se posent avec acuité, notamment le problème de la diversité des produits agricoles et l'écoulement de ces produits. Néanmoins l'on retrouve quelques activités telles que : l'agriculture, la pêche, l'élevage.

### **I.1.2.2.1. L'agriculture dans la commune**

L'agriculture dans la commune de Ndom est l'activité principale et la base de son économie<sup>40</sup>. Elle est majoritairement pratiquée par les femmes. Seulement, cette agriculture paraît limitée car peu de produits agricoles sont cultivés à savoir le macabo, l'igname, le maïs, le cacao et le café, le manioc le taro<sup>41</sup>. Les échanges se font le plus souvent dans la commune avec des produits de la commune car ceux-ci ne sont pas assez diversifiés et sont très peu compétitifs sur le marché extérieur. Comme impact majeur de ces déficits, la commune de Ndom présente une agriculture de subsistance réduite à la consommation des produits retrouvés uniquement dans la commune.

### **I.1.2.2.2. L'élevage dans la commune**

C'est une activité assez rare dans la commune car elle nécessite l'apport des ressources financières importantes, étant donné que la majorité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>42</sup>. Néanmoins quelques familles pratiquent l'élevage du petit bétail tel que les poules, les canards, les pigeons... Le relief de Ndom est caractérisé par de nombreux sommets dominés par la forêt, ce qui rend impossible l'élevage du gros bétail. Il est donc impossible de faire de l'élevage une activité principale et rentable.

### **I.1.2.2.3. La pêche dans la commune**

Ndom dispose d'un réseau dense de cours d'eau dont les plus importantes sont : le cours d'eau de Nbebi, de Djouel et le cours d'eau de Liwa. Ces cours

---

40 P. Kelbakal et al. "Rapport de stage" Les associations féminines de développement dans la Commune de Ndom, 2010 P. 3

41 Entretien avec S. D. Tonga Boum, 37 ans, agent communal de développement, Ndom le 10 août 2015.

42 Entretien avec S. D. Tonga Boum, 37 ans, agent communal de développement, Ndom le 10 août 2015.

d'eaux présentent une potentialité capitalisable dans le cadre de la poursuite du développement des activités touristiques et halieutiques. Cette activité est pratiquée par une franche de la population. De ce fait elle n'est pas assez développée. Les principales techniques de pêche y retrouvées sont : la pêche à la ligne, la pêche à la nasse, la pêche au barrage d'où son caractère artisanal. Les espèces attrapées et les plus consommées sont les silures, les tilapias, les carpes, les poissons vipères. Cependant les pêcheurs utilisent des substances illicites et toxiques pour capturer leurs poissons.

La pêche étant une activité très limitée et même négligée par les populations qui pourrait renforcer l'économie de la localité souffre de plusieurs problèmes : les cours d'eau sont mal entretenus ce qui entraîne la mauvaise qualité du poisson. Les outils de pêche sont pour la plupart du temps dérisoires et mal entretenus<sup>43</sup>. Les réalités économiques sont certes des handicaps au développement de la commune mais elles ont joué un rôle capital dans l'émancipation des associations. D'autres facteurs qui dépendent cette fois-ci des populations ont également joué le même rôle il s'agit des pesanteurs au développement économique.

### **I.1.3. Les pesanteurs au développement économique de la commune de Ndom**

Les pesanteurs au développement de la commune de Ndom sont les entraves à l'évolution économique et sociale de celle-ci. Ce sont des éléments qui handicapent et paralysent la croissance économique. Ces obstacles sont nombreux mais les plus pertinents sont : le poids de la tradition alimentaire et l'enclavement.

---

43 P. Kelbakal et al. "Rapport de stage" Les associations féminines de développement dans la Commune de Ndom, 2010 P. 3

### **I.1.3.1. Le poids de la tradition alimentaire**

Le poids de la tradition alimentaire ici désigne l'ensemble des habitudes alimentaires et des traditions qui freinent l'évolution agricole de la localité. La commune présente un aspect de la tradition qui retarde l'évolution économique. Il s'agit de la tradition alimentaire.

Les populations dans la commune de Ndom vivent de l'agriculture. Cette activité dans la localité repose sur la culture de quelques produits tels que les tubercules (macabo, igname, patate et manioc, taro...) des céréales comme (maïs, pistache, riz...) les produits de rente comme (cacao, café, plantain...) au regard de la densité de ces produits, le manioc transformé en plusieurs autres produits comme les bâtons de manioc, les *miondos*, le *tapioca*, le *mitumba* reste l'aliment prépondérant<sup>44</sup>. Le problème du poids de la tradition alimentaire intervient dans la commune dès lors que la consommation tourne autour de cet aliment. Cette habitude alimentaire devenue réfractaire ne favorise pas le développement d'une agriculture diversifiée, compétitive et exportative dont a besoin le Cameroun pour son émergence. Une autre difficulté telle que l'enclavement a favorisé également la montée massive des associations.

### **I.1.3.2. l'enclavement des routes dans la commune de Ndom**

L'enclavement est défini comme le problème des routes. C'est l'un des problèmes majeurs de la commune. De manière générale, aucun axe principal dans la commune n'est bitumé. L'axe principale reliant Kikot-Ndom-Ndikinimeki est complètement détruit et parsemé de trous<sup>45</sup>. Les axes qui longent ou qui relient les marchés sont montagneuses et couvertes d'herbes. Ceux qui relient les différents

---

44 Entretien avec Merlyse Nyabengue, 37 ans, Présidente actuelle du RAFFAND, Ndom le 12 août 2015.

45 Entretien avec Merlyse Nyabengue, 37 ans, Présidente actuelle du RAFFAND, Ndom le 12 août 2015.

villages et les cantons le sont également. Tous ces maux entravent la circulation des biens et des personnes de Ndomau point où les populations de la localité se déplacent fréquemment en mototaxi. La circulation des gros porteurs est également très difficile, voire inexistante lors de la descente sur le terrain. Les trois principaux axes reliant les différents cantons ont été photographiés pour témoigner de l'état impraticable des routes dans cette zone.



## LES AXES ROUTIERS NON BITUMES RELIANT LES DIFFERENTS CANTONS DE LA COMMUNE DE NDOM

*Photo n°3* : axe reliant Ndikinimeki au canton Omeng



*Photos 4* :Axe reliant le canton Babimbi  
au canton Bikoundbiam



*Photos 5*:Axe reliant le canton  
Omeng au canton Babimbi



Source : Photographie effectuée par Karen Tinak dans la commune de Ndom le 10 août 2015

Néanmoins, quelques axes ont été réhabilités et sont permanemment entretenues depuis 2002<sup>46</sup>. Elles couvrent près de 170km<sup>2</sup> sur 1700km<sup>2</sup><sup>47</sup>. Voici quelques axes :

- Axe Kond-Bang
- Axe Logm Sanga-Koukoum Singogbe
- Axe Kakack-Mbapout
- Axe Kakack-Logwe
- Axe Mbongo – Djonbasso Likoundbiam
- Axe Joubangom - Massombo
- Axe Nindjé-Kombe II

En somme, les éléments suscités plus haut sont des facteurs propices à l'éclosion des associations dans la commune de Ndom. Certains facteurs, sans le vouloir, ont joué des rôles primordiaux et d'autres voulus, ont également apporté un plus dans la consolidation des associations de développement. Dans la seconde partie de ce travail, l'on va présenter la typologie des associations dans la commune.

---

46 R. Yetna, "Commune de Ndom, "désenclavement dans la commune de Ndom, Magazine n° 5 du mois d'octobre 2013.

47 R. Yetna, "Commune de Ndom, "désenclavement dans la commune de Ndom, Magazine n° 5 du mois d'octobre 2013.

## **I.2. TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS DANS LA COMMUNE DE NDOM**

Une association est un terme qui désigne un groupement de personnes réunies pour des intérêts avec un degré de dépendance, ayant un but et objectif communs<sup>48</sup> à atteindre. Dans la commune on distingue deux grands groupes d'association à savoir les associations extra communales et les associations intra communales.

### **I.2.1. Les associations extra communales**

Les associations extra communales dans la commune sont de prime abord des associations qui s'investissent dans le domaine social. Elles sont des regroupements de personnes originaires de la commune, mais qui, à cause de plusieurs contraintes, évoluent à l'extérieur de leurs circonscriptions d'origine et dont le développement de leur commune ne leur est pas étranger<sup>49</sup>. Celles-ci apportent des réelles contributions au regard de la disponibilité de leurs ressources financières et des relations qu'elles entretiennent avec des organismes et structures ministériels. Elles sont encore appelées des associations d'élites et sont de plusieurs genre : Masculin et féminin.

#### **I.2.1.1. Association d'élites masculine**

Elles émergent dans les années 1990 sous l'impulsion du retard économique et social de la commune. Lors des entretiens avec les présidents des dites associations, ces derniers laissent transparaître l'idée selon laquelle : ces regroupements apparaissent pour améliorer le système de vie déplorable et

---

48Le Dictionnaire Petit Larousse 1989.

49 Entretien avec C. Peck, 52 ans, Président de l'association des anciens élèves de Ndom, Douala 03 Septembre 2015.

médiocre présent à leur époque <sup>50</sup>. Quelques associations dynamiques de développement seront présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2: **Association d'élites masculines extra communales**

<b>Associations</b>	<b>Année de création</b>
Association des anciens élèves de Ndom	1990
Collectif des ressortissants des arrondissements de Ndom et de Nyanon	1994
Association des élites de Ndom	1998

*Source* : NTJAGA Hervé, "Commune de Ndom", *l'heure du bilan*, Magazine N° 2 du 13 juin 2012.

### **I.2.1.2. Les associations d'élites féminines**

Généralement, les associations féminines externes à la commune sont des organes annexes des regroupements masculins. Elles travaillent en étroite collaboration avec leurs équivalents. En générale, ce sont les épouses des membres des associations masculines qui s'investissent dans le développement social et économique de la commune. Même si ces dernières sont financièrement autonomes, la grande partie des ressources financières est du ressort de leurs époux qui saisissent les autorités administratives et ministérielles lorsque les situations de développement se présentent.

Par ailleurs, celles-ci s'entourent des structures non gouvernementales telles que le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Croix Rouge (CR)... Des structures ministérielles telle le Ministère de la Condition Féminine, Ministère de la Promotion de la Femme et de

---

<sup>50</sup> Entretien avec C. Peck, 52 ans, Président de l'association des anciens élèves de Ndom, Douala 03 Septembre 2015.

la Famille(MINPROF), Ministère des Enseignements Secondaires (MINSEC)<sup>51</sup>. Le tableau ci-dessous présente les différentes associations féminines externes à la commune.

**Tableau 3:** Associations d'élites féminines extra-communales

<b>Associations</b>	<b>Année de création</b>
Association desfilles et femmes Babimbi III (AFIFEBA)	1994
Rassemblement des femmes de l'arrondissement de Ndom (RAFAND)	1994
Rassemblement des femmes ressortissantes de la commune de Ndom (RAFCON)	1998
Rassemblement des femmes et filles ressortissantes du canton Omeng (RAFFCO)	1999

*Source* : Entretien avec S. BILIGHA, 48 ans, présidente de l'AFFEBA, Douala 30 Septembre 2015.

### **1.2.1.3.Association des jeunes de la commune de Ndom**

La jeunesse est le fer de lance de la nation<sup>52</sup>.Écartelée entre la tradition et la modernité, la jeunesse apparaît ici comme l'équilibre entre les deux approches. Sa conception du développement est davantage basée sur la revalorisation du patrimoine de la commune de Ndom plutôt que sur la réalisation des infrastructures du développement<sup>53</sup> jusqu'aujourd'hui, la commune ne compte qu'une seule véritable, concrète et dynamique association qui se charge de la diffusion desatouts

51 Entretien avec S. Biliga, 48 ans, présidente actuelle de l'AFFEBA III, Douala 03 Septembre 2015.

52Discours du Président de la République du Cameroun, 2015.

53 Entretien avec P. Ekoum, Présidente fondateur de l'association des jeunes de Ndom, Yaoundé 03 juillet 2015.

apparents de la commune. Il s'agit de « l'Association des jeunes ressortissants de la commune de Ndom »<sup>54</sup> dirigée par Bienvenue Ekoum.

En somme, les associations extra communales semblent être dans la commune les associations les plus porteuses, car elles sont dotées des moyens adéquats pour la réalisation de leurs œuvres. D'autres associations intra-communales s'investissent également dans l'évolution du développement.

### **I.2.2. Les associations intra communales**

Les associations intra communales sont les rassemblements qui s'investissent dans le domaine économique, précisément dans le secteur agricole de la localité. De manière générale, ce sont des associations à caractère géographique, ethniques et apolitiques qui vivent dans les conditions pénibles et qui n'ont généralement pas besoin d'instructions et de consignes afin de mener à bien leur rôle dans le développement. Il est important de cultiver en eux de réels engagements. Jean Marc Ela apporte des contributions à ce malaise en déclarant dans son ouvrage :

*« Ce qu'il faut avec les communautés villageoises c'est élever la pensée du peuple... il faut qu'ils trouvent injustifiables les conditions de vie qui leur sont faites. Une sorte d'insatisfaction permanente doit caractériser l'attitude et la mentalité des paysans marginalisés. Un tel climat crée des conditions favorables à la naissance de véritables communautés de villages capables de faire face à leurs difficultés.<sup>55</sup> »*

---

54 M. Ekoum, président fondateur de l'association, 2002.

55Ela, l'Afrique des villages, P. 53

Dans la commune, on retrouve une pléthore d'associations intra communales comme les associations familiales, les associations villageoises, les associations claniques, les associations cantonales.

### **I.2.2.1. Les associations familiales**

Ce sont des associations qui prennent naissance au sein des groupes familiaux, ce sont des associations à caractère familial sous l'autorité d'un père qui n'apporte véritablement pas grand-chose à la commune, sinon à la famille. Compte tenu de la pluralité des familles dans la commune de Ndom, il serait impossible de les présenter de manière exhaustive.

### **I.2.2.2. Les associations villageoises**

Les associations villageoises ne sont pas fortuites et n'apparaissent pas seulement dans le but d'établir ou de consolider les liens de parenté<sup>56</sup>. D'après Jean Mark Ela : « ce sont des associations qui prennent naissance autour des assises pour exposer les difficultés qu'elles rencontrent dans leur quotidien, dans leur milieu de vie par le dialogue. » Cela crée un circuit d'échanges d'idées et d'expériences entre les participants, de là naît une communauté d'intérêt de besoins et de désirs d'aspirations et de recherche de nouvelles conditions d'existence en s'instruisant entre eux, les hommes du village se transforment et apprennent à transformer le milieu où ils vivent. Jean Marc Ella illustre ces idées en ces termes :

*« Ce qui s'expérimente ainsi le long des veillées c'est la véritable culture qui est le résultat d'un travail commun, l'effort que font les hommes pour*

---

<sup>56</sup>Entretien avec P. Ekoum, Présidente fondateur de l'association des jeunes de Ndom, Yaoundé 03 juillet 2015.

*passer d'une conscience naïve ou résigné à une conscience critique devant les grandes questions de l'existence »57.*

Bienqu'elles soient des organismes villageois, elles sont aussi bien reconnues par la commune. L'on retrouve dans la circonscription<sup>64</sup> villages et chacun s'identifie derrière une association qui regroupe les membres volontaires dudit village. Puisqu'elles sont nombreuses, il est important d'en présenter quelques-unes.

**Tableau N°4:** Les associations du village du canton Babimbi

Association des Bipock
Association des Nguikok
Association des Kakak
Association des Bodkank
Association des Likound
Association des Bodbabay
Association des Nko
Association des Ndikss
Association des Ekoun
Association des Nseng

**Source :** Archives privées du chef du canton Babimbi

**Tableau N°5:** Les associations villageoises du canton Likoundbiam

Association des Djonbasso
Association des Kay
Association des Koukoum
Association des Logmbanga
Association des Dingom
Association des Guimbong
Association des Nse

---

57Ela, l'Afrique des villages, P. 53



Association des Dihong
Association desDibam
Association des Toubangom

*Source* : Archives privées du chef du canton Likoumbian

**Tableau N°6:** Les associations villageoises du canton Omeng

Association des Logboumka
Association des koulang boki
Association des Logyoumle
Association des Nangsi
Association des Ndogboudan

*Source* : Archives privées du chef du canton d'Omeng

### **I.2.2.3. Les associations claniques**

Chaque village appartient à un clan qui se définit comme une unité sociologique constituée d'individus se reconnaissant un ancêtre commun<sup>58</sup>. Dès lors, les associations claniques coordonnent les activités des villages auxquels ils appartiennent. Un clan compte à moyenne trois à quatre villages. Alors la décision que peut prendre un clan concerne également les petits villages auxquels ils se rattachent.

Le canton Babimbi compte 9 clans donc l'on retrouve 9 associations claniques.

**Tableau N°7:** Les associations claniques du canton Babimbi

Association des Log May
Association desLog Noug
Association desNdog babem
Association desNdog Batolgue

---

58 Dictionnaire Petit Larousse 1989.

Association des Ndog Gweck
Association des Ndog Lem
Association des Ndog Mbeng
Association des Ndog Mongo
Association des Nwamb

**Source :** Archives privées du chef du canton Babimbi

Le canton Likoundbiam compte 10 clans et les associations claniques sont les suivantes.

**Tableau N°8:** Les associations claniques du canton Likoundbiam

Association des Likok-li-nkeng	
Association des Limandi	
Association des Log-biem	
Association des Log gwadi	
Association des Log-Ott	
Association des Ndog Bon	
Association des Log Bitee	
Association des Nyaang-Kwe	
Association des Nyambay	

**Source :** Archives privées du chef du canton Likoundbiam

En somme, ces associations claniques ont le devoir de prendre en compte les préoccupations des associations villageoises. Celles-ci sont en retour coordonnées par des associations plus dynamiques : les associations cantonales.

#### **I.2.2.4. Les associations cantonales**

Les associations cantonales travaillent en étroite collaboration avec les autorités communales.

En effet, elles jouent le rôle de médiateur entre la commune et les villages. Elles sont encore appelées des antennes, c'est-à-dire les relais. Chaque canton a une antenne constituée d'un président et des conseillers. Chaque canton est dirigé par un président pour les hommes et une présidente pour les femmes qui gère les associations de son canton. Ces associations sont au nombre de 3 au regard de la circonscription traditionnelle de la commune.

**Tableau N°9:** Les associations cantonales de la commune de Ndom

Association du canton Babimbi III
Association de canton Likoundbiam
Association du canton Omeng

**Source :** S. Nwaha, "espoir de Ndom", *Les grandes réalisations du Maire de la commune*

En somme, il ressort de cette analyse que la commune de Ndom présente des facteurs à l'intérieur qui ont contribué à l'émergence de nombreux types d'associations, notamment les associations familiales, villageoises, claniques, cantonales qui s'organisent et s'investissent dans le développement économique et culturel. Les associations d'élites féminines, masculines et de jeunes qui s'orientent dans la dynamique sociale du développement. Seulement, celles-ci n'apportent pas toutes de réelles contributions aux attentes des populations de la circonscription. C'est dans ce sens que le chapitre à venir va s'appesantir à identifier et à ressortir les principales associations féminines qui s'engagent à apporter des réalisations concrètes à leurs circonscription d'origine.

## **CHAPITRE II : IDENTIFICATION DE QUELQUES ASSOCIATIONS FEMININES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNAUTE DE NDOM**

Dans la commune de Ndom, l'on retrouve une multitude d'associations qui s'investissent directement ou indirectement sur le plan social et économique de leur localité. Au regard de leur détermination, certaines associations intra communales et extra communales, se sont distinguées. C'est dans ce sens qu'il convient de les identifier afin de les présenter.

Le deuxième chapitre du présent travail s'intéresse à la présentation, au fonctionnement, à l'organisation, au champ d'action et à l'évolution des associations féminines marquantes de la commune de NDOM, en l'occurrence le réseau Associatif des femmes et filles de l'arrondissement de Ndom (RAFFAND), le Collectif des Femmes et Filles de l'Arrondissement de Ndom et de Nyanon (COFFANN), l'association des Filles et Femmes Babimbi III (AFFEBA).

### **II.1. RASSEMBLEMENT DES FEMMES ET FILLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NDOM(RAFFAND)**

Le (RAFFAND) est l'une des associations intra communales la plus dynamique de la circonscription qui s'investit dans le développement culturel et économique de la commune.

#### **II.1.1. Contexte de création du RAFFAND**

Le RAFFAND est encore appelé réseau associatif des filles et femmes de l'arrondissement de NDOM. C'est une association des associations de la commune

ayant pour siège Ndom Centre. Elle a été créée le 1<sup>ère</sup> octobre 1983<sup>59</sup> à la faveur du regroupement de toutes les associations féminines de développement dans la commune. Cette initiative a été prise par le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, (Minepat) par les autorités communales, les chefs traditionnels des trois cantons et par les femmes pour un développement mieux organisé et plus prometteur<sup>60</sup>. Cette orientation tire son origine de trois éléments majeurs qui entrent dans la consolidation des associations au Cameroun.

✓ Le Premier élément porte sur la faiblesse des associations inter dépendantes de la commune de Ndom à financer un projet concret de développement ou à réaliser une action porteuse<sup>61</sup>.

✓ Le deuxième élément est beaucoup plus antérieur et porte sur l'instauration des institutions culturelles et organisationnelles au Cameroun, qui sont dans les années 1990, placées sous l'autorité du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et de la Culture<sup>4</sup>. Mais c'est le décret **N°79-390 du 22 septembre 1979** qui institue la charte culturelle de la République Unie du Cameroun ; Cette charte régleme les activités culturelles au Cameroun en précisant les modalités de fonctionnement des différentes associations culturelles, leurs financements, et leurs organisations. Ces dernières sont créées par l'obtention des agréments délivrés par le MINEPAT après avis du Ministère de l'Education de la Jeunesse et

---

59 Mme NYABENGUE Présidente du RAFFAND, entretien du 02 aout 2015 à NDOM

60 Mme TONGA Boum cadre communale de développement entretien du 3 aout 2014 à NDOM

61 Mr Bou BALEMA Maire de la commune de Ndom de 1975 à 1986, entretien du 03 aout 2015.

4 ANY in jo du 1er octobre 1979

5 Ibid

de la Culture <sup>62</sup>. De même le présent décret prévoit plusieurs types de regroupements d'associations culturelles. On distingue cependant des regroupements au niveau régional, départemental, et plus précisément au niveau local. C'est dans cette visée que le réseau associatif de 1980 à 1990 va s'inscrire dans la dynamique culturelle pour devenir de 90 à nos jours une association qui œuvre non seulement pour la sauvegarde du patrimoine culturel de sa localité, mais aussi pour son développement économique<sup>63</sup>.

✓ Le troisième élément porte sur la crise des années 1980, cette crise qui évolue en 1983 en Afrique et plus précisément au Cameroun à cause de la chute du prix du pétrole et de certains produits de base<sup>64</sup>, va entraîner les camerounais dans une misère qui modifie ainsi leur rythme de vie. Cette situation pénible amène l'ensemble des camerounais à prendre conscience des réalités de la situation. C'est ainsi que ces derniers vont user des stratégies les plus adéquates pour trouver des voies et moyens d'améliorer leurs conditions de vie<sup>65</sup>. Ainsi de nombreux groupes sociaux, vont se regrouper pour palier à leurs difficultés. C'est dans cette dynamique que le Maire par intérim Bog-Balema en l'exercice de 1976 à 1986 va œuvrer pour le regroupement des associations de la commune en mai 1983<sup>66</sup>. Cette association va constituer une sorte de réseau, un porte-parole pour les associations villageoises.<sup>67</sup>

### **II.1.2. Présentation et fonctionnement du RAFFAND**

---

62 Jean Marc ELLA ; quand l'état pénètre en brousse, 1978, Editions Karthala page 23

63 ibid

64 Mme veuve MOUTASSO, ancienne présidente du réseau, entretien du 02 décembre à Ndom

65 Mme TONGA Boum, agent économique auprès de la commune, entretien du 4 août 2015

66 ibid

Ils font fait appel à la structure et à la gestion effective de ladite association. Présenter le RAFFAND revient aussi à présenter son fonctionnement dans l'ensemble.

Le RAFFAND est une association considérée comme le réseau de toutes les associations de la commune. Elle a pour siège Ndom Centre et c'est à ce niveau que toutes les grandes décisions concernant le bon déroulement des activités de la structure sont débattues, revues puis validées. Il fonctionne à l'aide des ramifications situées dans les trois cantons de la commune<sup>68</sup>. Ce réseau comprend à sa tête une présidente du réseau assistée de trois vice-présidentes considérées en effet comme les présidentes desdits cantons.

En effet, les ramifications évoquées au-dessus sont situées dans les 3 cantons de la commune à savoir : le canton Babimbi III, le canton Likoundbiam, le canton Omeng. Chaque canton possède une antenne dirigée par une vice présidente ces dernières ont le devoir de recevoir les plaintes et les suggestions de leurs associations villageoises; afin que le réseau associatif puisse les transmettre aux autorités compétentes de la commune pour que ces derniers puissent déployer des moyens et stratégies<sup>69</sup> adéquats.

Par ailleurs, dans sa quête du développement, le RAFFAND travaille en étroite collaboration avec les autorités communales, qui l'aident à soumettre leurs doléances aux autorités plus compétentes. Il s'associe également avec les structures qui travaillent en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) comme le Fond National pour le Développement Rural (FONADER), l'Organisation Professionnelle Agro-

---

68 Entretien avec Merlyse Nyambengue, 37 ans, actuel présidente du RAFFAND, Ndom le 12 août 2015.

69 Entretien avec T. S. Dominique, 37 ans cadre communal du développement, Ndom le 12 août 2015.

pastorale, l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement. Ces structures dans l'ensemble participent au programme de la diversification et l'enrichissement des cultures dans la localité.

### **II.1.3. Évolution du RAFFAND de 1983 à nos jours**

Dans l'évolution du réseau, l'on va s'appesantir à montrer les étapes parcourues par l'association.

#### **II.1.3.1. Évolution du RAFFAND de sa création en 1983 jusqu'à nos jours**

Depuis sa création, de 1983 en 2014, le RAFFAND a connu respectivement trois présidentes élus à savoir Thérèse Moutasso qui a occupé le poste de 1983 en 2007 Hermine Mwind de 2007 en 2013 et Merlyse Nyabengue de 2013 à nos jours. Dans les années 1990, celle-ci va connaître de nombreuses difficultés internes liées à l'association telle que la gestion approximative des ressources financières, le problème de l'alternance des mandats, le problème de leadership et surtout le manque d'intérêt et de volonté de protéger les biens de la commune<sup>15</sup>.

De 1990 à 2000, la première présidente Thérèse Moutasso assistée de 25 membres est permanemment contrainte de céder sa place à une autre. Ce problème va progressivement perturber le bon fonctionnement des activités de ladite organisation au point où le poste restera vaquant de 2006 à 2007. En 2007, une nouvelle présidente est élue : elle choisit pour son mandat 20 personnes pour l'aider dans ses activités. Celle-ci, d'après certaines informations recueillies sur le terrain, aurait détourné certains matériaux attribués par la commune, notamment des presses à huile, des machines à coudre destinées à l'amélioration des conditions des femmes. Cette dernière est rapidement contrainte à céder sa place en 2013 à



l'actuelle présidente Merlyse Nyambengue. Celle-ci choisi 15 membres pour l'aider à accomplir sa nouvelle tâche.

### **II.1.3.2. Champs d'action du réseau associatif**

Au sens large du terme, tout organisme et effectif s'élabore autour d'une projection, autour d'un axe, d'un domaine bien précis. Le réseau associatif s'investit beaucoup plus dans le domaine économique<sup>70</sup>.

En effet, le regroupement associatif s'appesantit dans l'élaboration d'un plan agricole basé sur la diversité des produits agricoles, l'équilibre des échanges entre la localité et les communautés environnantes, sur la cohabitation des marchés périodiques<sup>71</sup>.

Outre cette association, il existe d'autres qui partagent la même passion : celle d'apporter une amélioration au statut de la commune. Il s'agit du COFFANN (Collectif de Femmes et Filles de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon

## **II.2. COLLECTIF DES FEMMES ET FILLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NDOM ET DE NYANON (COFFANN)**

Le collectif des femmes et filles de l'arrondissement de Ndom en abrégé (COFFANN) est une association d'élite féminine extra communale qui a pour siège Yaoundé.

---

70 Entretien avec M. Bati, Maire actuel de la commune de Ndom, Ndom 30 Septembre 2014.

71 S. M. Waha et Al., « Espoir de Ndom », *Le dynamisme associatif dans la commune de Ndom*. Magazine n° 5, mai 2013.

### II.2.1. Contexte de création

Le collectif des femmes et filles de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon est une association d'élite féminine extra communale qui a été créée le 5 avril 1994 sous l'impulsion du collectif des Ressortissant des arrondissements de Ndom et de Nyanon qui est en effet le rassemblement des époux des membres de la dite association<sup>72</sup>.

De prime à bord, les associations d'élite en générale, présente une historique assez différente des associations de Village. Celles-ci en effet tiennent compte du statut du nouveau régime instauré depuis 1982<sup>73</sup>.

En effet c'est dans les années 1990, qu'apparaissent pour la première fois les associations d'élite conforme à la réglementation des associations qui prévoit la liberté des membres à s'associer ou non à un regroupement de personnes<sup>74</sup>. Dès cet instant, le Cameroun est frappé par de nouvelles institutions politiques parmi lesquelles : le pluralisme politique. De 1990 en 2000 le Cameroun se dote des textes qui vont s'adapter aux nouvelles exigences démocratiques du libéralisme à l'instar du changement de la politique de l'organisation des instances culturelles.<sup>75</sup> C'est donc dans cette mouvance que le collectif des hommes ressortissant de la commune de Ndom et de Nyanon (COFFANN), va créer en 1994 l'association dans le but d'améliorer les conditions de vie de la commune sous la houlette de ses derniers que le collectif des femmes verra le jour.

---

72M. Bati Luc Maire actuel de la commune de Ndom, entretien du 05 août 2015.

73S. Mwaha et Al. "mapida ma Ndom" *la commune de Ndom* magazine N° 002 du mois d'avril 2012.

74 G. Gouaje Kameni, "Le patrimoine culturel Camerounais", Identification et protection : 1960-2000, Mémoire de Dipes II, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé

75Archives MINCULT circulaire n°006/DP/SCM.

La présentation et le fonctionnement sont inéluctables dans la compréhension du processus évolutif d'une organisation ou d'une association. Surtout si cette association présente quelques ambiguïtés.

### **II.2.2. Présentation**

Le COFFANN est un regroupement de femmes dynamiques, soucieuses de l'épanouissement et de l'évolution de leur localité d'origine. Elles sont les épouses des hommes du COFFANN (Collectif des hommes Ressortissants de l'Arrondissement de Ndom et de Nyanon. Elle apparaît dans son exercice comme un organe interne du COFFANN<sup>76</sup>. Ses membres sont actuellement au nombre de 25 et sont situés sur toute l'étendue du territoire et se regroupent tous les mois à Yaoundé pour l'élaboration de nouveaux projets de développement<sup>77</sup>. Le bureau de quelques membres de l'association sera présenté en annexe

### **II.2.3. Evolution**

À sa création en 1994, le collectif n'était qu'un rassemblement des femmes de la commune Ndom. À la faveur de la transformation du district de Nyanon en Arrondissement en 2010, le COFFANN va intégrer au sein de son unité les ressortissants de l'Arrondissement de Nyanon situé au sud de la commune. Le COFFAN est muté en COFFANN (ensemble collectif des femmes ressortissantes

---

76J. Mbog, Collectif des filles et femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon, réalisations du COFFANN, Magazine N° 1 mois de septembre 2013.

77S. Mwaha et Al. "Développement dans la commune de Ndom", *l'heure du bilan*, Magazine n°003 du mois de mai 2013

de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon<sup>78</sup>. ces deux unités administratives vont ensemble se soumettre aux textes du mouvement et à ses objectifs à savoir la promotion du développement socio-économique et culturelle des deux unités administratives (Ndom et Nyanon).

Par ailleurs, À ses débuts, le collectif ne comptait que 15 membres de 2000 à 2005 elle passe à 20 membres de 2005 à nos jours elle compte 25 membres. Cette augmentation est due à son rattachement avec l'arrondissement de Nyanon

Dirigée par une présidente élue pour 5 ans. Depuis sa création, elle a connu à sa tête 4 présidentes jusqu'à nos jours<sup>79</sup>.

**Tableau 10** : Le tableau ci-dessus représente les différentes présidentes dans leur fonction ainsi que leur date respective à laquelle elles sont occupées leur poste.

Judith Mahop	1994-2000
Jacqueline Mbock	2000-2005
Hermine Nadine Diwis	2005-2010
Charlotte Jacqueline Banini	2010-2015

*Source* : Entretien avec Charlotte Jacqueline Banini

#### **II.2.4. Fonctionnement**

De prime à bord, le COFFANN est une association d'élites féminines constituée des femmes fonctionnaires dans la société et qui ont accès à de nombreux organismes de développement qui les accompagnent dans leur projet tels que le Programme Alimentaire Mondiale(PAM) avec qui elle s'entretient pour la première fois le 15 Septembre 1995 sur l'appui à la diffusion des aliments destinés

78 S. Mwaha et Al. "Développement dans la commune de Ndom", *l'heure du bilan*, Magazine n°003 du mois de mai 2013.

79Entretien avec C. Banini, 49 ans, Présidente actuel du COFFANN, Yaoundé 03 juin 2015.

à la population la plus pauvre. L'organisme Africa Family Progress avec qui elle collabore sur la reconstitution et la solidification des familles divisées ou démunies dans la localité. L'organisme Association, Environnement, Santé et Développement (L'AFESAD) avec qui l'association s'organise pour lutter contre la faiblesse des Centres Sanitaires ainsi que pour un développement durable<sup>80</sup>. En dehors de ces ONG, le collectif s'entoure et s'entretient bien avec certaines structures ministérielles telles que le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, le Ministère de l'enseignement secondaire, le Ministère de la santé<sup>81</sup>.

### **II.2.5. champ d'action du COFANN**

Au regard de la dimension du domaine social, l'association s'est intéressé davantage à la santé et à l'éducation dans la commune de Ndom ; deux faits sociaux encore négligés dans la localité et qui ont du mal à évoluer. Ce malaise est réel et tire son origine de la pratique de la médecine traditionnelle et de l'éducation villageoise qui se manifeste dans la commune par l'abandon des locaux sanitaires moderne. C'est peut-être dans ce sens que Mbonji Edjenguele affirme que : « l'étude du milieu est inévitable lors de la conception d'un projet de développement durable »<sup>82</sup>. Une autre association extra-communale joue également le même rôle il s'agit ; de l'association des femmes et filles de Babimbi III.

## **II. 3. L'ASSOCIATION DES FILLES ET FEMMES BABIMBI III**

### **(AFFEBA III)**

---

80J. Mbog, Collectif des filles et femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon, réalisations du COFFANN, Magazine N° 1 mois de septembre 2013.

81J. Mbog, Collectif des filles et femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon, réalisations du COFFANN, Magazine N° 1 mois de septembre 2013.

82Edjenguele, Les cultures du développement P. 16.

C'est une association de femme originaire de la commune de Ndom qui œuvre pour l'évolution sociale de ladite circonscription. Ses actions à la différence d'autres associations sont pluri dimensionnelles et ne sont pas seulement centrées à leur localité d'origine. Au regard de ses œuvres, elle est la plus dynamique, ceci grâce à la densité de ses projets et réalisations.

### **III. 3.1. Circonstance de regroupement et création de l'association BABIMBI III (AFFEBA III)**

Les circonstances de regroupement et la création de l'association consistent à développer le point central qui a permis le regroupement et les premiers pas de ladite structure<sup>83</sup>. Avant d'aborder l'aspect du regroupement de l'AFFEBA III il est important de faire une brève historique sur le terme Babimbi III.<sup>84</sup>

### **III. 3.2. Circonstance de regroupement**

Frappé par le retard économique et social et même culturelle, de leur commune d'origine les femmes de l'association vont pour la première fois, jeter les jalons d'une idée associative le 12 février 1992 à Douala<sup>85</sup>. Après des négociations, ces dernières vont en mai 1992 s'associer et mettre sur pied les premiers règlements de base pour le fonctionnement de la dite association.

### **III. 3.3. Création de l'AFFEBA III**

La création de l'association repose ici sur le statut des adhérents et sur les modalités d'adhésion des membres. L'association est créée sur la base d'un statut

---

83 archives Mincult circulaire N°006 MINCULT/DP/SCM

84 ibid

25

85 Entretien avec S. Biligha, 48 ans, présidente de l'AFFEBA III, Douala, 30 septembre 2015.

particulier, elle est sélective<sup>86</sup> C'est-à-dire qu'elle prend au préalable la position sociale des adhérents dans la société il faudrait être au préalable une personne financièrement autonome, entreprenante et surtout être une épouse d'une élite de la localité pour être membre actif de l'association. C'est donc de ce principe de base que naît l'association.

### **III. 3.4. Présentation et mode de fonctionnement de l'AFFEBA III**

La présentation de l'association va consister ici à l'éclaircissement des aspects fonctionnelle de ladite organisation qui ont été jusqu'ici énuméré dans les précédentes sous parties. Le mode de fonctionnement consistera quant à elle à présenter la méthode adopté pour le déroulement des projets élaborés au préalable.

#### **- Présentation de l'AFFEBA III**

L'association a été pour la première foi pensée par la Présidente fondatrice Madeleine BITONG qui occupe le poste de 1994 à 2000, sous son contrôle, l'association comprend à son sein 30 membres, suite à la nouvelle élection de 2003 Suzanne BILIGHA, le bureau passe à 40 membres. C'est sous son mandat que l'association fera ses plus belles marques dans le développement de la communauté. Une photo illustrant les membres de l'AFFEBA III en visite à NDOM a été repérée dans un ouvrage pour témoigner de la présence sur le terrain.

**Photo n°6** : Les membres de l'AFFEBA à la mission catholique de Ndom



**Source :** J. Billiga, ‘’Association des filles et femmes Babimbi III,*Spécial 10<sup>ème</sup> anniversaire*, Magazine n° 1, mai 2013.

### **Le fonctionnement**

Le fonctionnement de l’AFFEBA dans cette perspective vise les personnes, les organismes, les communautés, et les structures ministérielles avec qui l’association fait alliance pour mener à bien ses activités.

De prime à bord, l’association s’est rapprochée du personnel de la commune de Ndom avec qui elle s’accorde sur les décisions à prendre concernant les projets de développement<sup>87</sup>; les autorités administratives comme : les sous-préfets et les autorités traditionnelles, les agents de développement économique avec qui elle communique sur les nouvelles orientations du développement, les organismes de développement tels que ; la croix rouge, l’OMS, le PAM, les structures Ministérielles à l’instar du Ministère de la Jeunesse et Sport (MINJESS), le Ministère de l’Enseignement Secondaire (MINSEC), le Ministère de la Culture, le Ministère de la promotion de la femme et de famille (MINPROFF).

---

87 Entretien avec S. Biligha, 48 ans, présidente de l’AFFEBA III, Douala, 30 septembre 2015.



### **CHAPITRE III : LES CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS FÉMININES DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE DE NDOM**

Les associations de base (villageoises) et les associations d'Elites féminines dans la commune de Ndom s'inscrivent dans la dynamique du processus du renouvellement. Le propos du chapitre à venir est axé sur la réaction des associations féminines de développement sur les tentatives de reconstruction d'un mieux vivre, ou d'un mieux-être des populations. Ainsi notre troisième chapitre va s'appesantir à montrer la contribution des associations féminines tant sur le plan économique que social dans la commune. Pour le faire, ce chapitre a été scindé en trois grandes parties à savoir : la contribution du RAFFAND dans le domaine économique, la contribution de l'AFFEBA dans le domaine social, et la contribution du COFFAN dans le domaine social.

#### **III.1. CONTRIBUTION DU RAFFAND DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE NDOM (CAS DE L'AGRICULTURE)**

Le RAFFANDs'investit énormément dans le secteur agricole, car les membres de l'association sont en effet des femmes cultivatrices siégeant à l'intérieur de la commune<sup>88</sup>.

Les autres activités rentrant dans le secteur économique ne sont pas du tout de leur ressort<sup>89</sup>. Seulement, il convient de relever ici que ses actions sont dirigées, guidées, et même coordonnées par les autorités communales. Ce constat a été relevé lors de l'entretien avec une adhérente de l'association qui a décrit la perméabilité, et la faiblesse des ressources financières et matériels de

---

<sup>88</sup> Entretien avec S.D Tonga Boum, 37 ans, cadre communal du développement, Ndom, 10 Août 2015

<sup>89</sup> Entretien avec T Moutasso, 67 ans, première présidente du RAFFAND, Ndom, 08 Août 2015

laditeassociation. Mais ce fait est général au Cameroun, dans la constitution des associations rurales en général et tend à donner raison à une explication de Georges Courade qui s'est attelé à analyser les rapports entre l'Etat et le personnel agriculteur au Cameroun. Il affirme que : « La bureaucratie Etatique estime en effet, que la paysannerie du fait de l'emploi des techniques de production archaïques n'est pas à même d'impulser définitivement le développement du pays par l'augmentation de la production »<sup>90</sup> une fois la nature de l'apport de l'association dans sa quête du développement ainsi dégagée, la demande et la sélection des semences sera la première démarche entreprise par l'association pour une agriculture meilleure.

### **III.1.1. La demande et la sélection des semences**

Dans cette sous partie, il s'agit ici de présenter l'effort engagé par l'association pour la demande et la procuration de nouvelles semences pour l'enrichissement des produits agricoles dans sa commune.

De prime à bord, la commune de Ndom est une localité située dans le Nord de la Sanaga maritime. Une zone de la Sanaga Maritime qui présente un relief très accidenté qui n'est pas propice à la culture de certains produits<sup>91</sup> notamment la culture des produits maraichères tels que la tomate, les choux, les oignons, le poivron. La culture des produits de rentes comme le cacao le café. Leur rareté constituent alors le premier handicap à l'agriculture dans la zone. Néanmoins, une variété de cultures vivrières y sont cultivées et y sont même fortement consommées

---

90 G. Courade, *des complexes qui coûtent chers : la priorité agro-industrielle dans l'agriculture Camerounaise*, Editions Politique Africaine, Juin 1984, P 75 – 91

91 J. Keutcheu, "Sort et ressort du paysan Camerounais à travers les fluctuations des coûts de deux produits de rente et le processus de libéralisation de la commercialisation des filières cacao et café de 1960 - 2002" maîtrise en Histoire économique et social, Université de Yaoundé I, 2004, P 50

dans la région parmi lesquels les tubercules telles que le macabo, la patate, le taro, l'igname. Les céréales telles que le maïs, le pistache, et les arachides.

Suite à cette faiblesse, le RAFFAND va pour la première fois s'associer aux autorités communales en 1985 Pour porter ce problème. Ces derniers vont succinctement et régulièrement apporter leur soutien, en apportant des semences (oignons, tomates, choux, poivron, poivre, cacao). Celles-ci vont à leur tour constituer des semi groupes qui vont s'organiser afin de répandre les cultures reçu. Cette initiative est prise dans l'optique d'encourager la gente féminine à la culture des produits maraichères et de rentes qui sont aujourd'hui les produits les plus prisés dans le secteur agricole. Après la réception des semences celles-ci s'engagent ensuite dans l'élaboration des champs communautaires.

### **III.1.2. L'établissement des champs communautaires**

Le terme champs communautaire désigne l'élaboration de plusieurs champs entrepris par un groupe et qui est destiné ensuite à l'amélioration d'un ou de plusieurs champs d'une tiers personne ou d'un groupe. Cette pratique remonte dans les années 1990 et est très rependue dans les zones éloignées du centre (Ndom). Seulement les femmes s'organisent dans cette dynamique au moment des saisons des pluies. (Saisons propices aux cultures).

#### **III.1.2.1. L'organisation du RAFFAND dans la mise en place des champs associatifs**

Le climat qui prédomine dans la commune est le climat équatorial de type guinéen classique caractérisé par deux saisons de pluies entrecoupées par deux

saisons sèches.<sup>92</sup> Au cours de l'année les saisons se succèdent de la manière suivante :

- La petite saison des pluies de mi-mars pendant laquelle la femme de Ndom pratique l'agriculture avec irrigation, car les cultures ne sont pas assez arrosées sauf dans le cas des champs associatifs.

- La petite saison sèche de juin en mi-août pendant laquelle la femme de Ndom récolte les produits issue de la petite saison de pluie.

- La grande saison de pluie de mi-août à mi-novembre. C'est la période pendant laquelle les femmes de la commune s'organisent intensément en petits groupes pour faire des champs communautaire. Toutefois, rappelons que seules les femmes qui ont adhérer à ce système bénéficient de cette aide.<sup>93</sup> Ces champs concernent les produits tels que du manioc du macabo du taro de l'igname du plantain, du maïs, du cacao et du café.

- La grande saison sèche pendant laquelle les femmes laissent les champs au repos. Quelques champs associatifs de maïs situés dans le village log Sagal ont particulièrement attirés notre attention. Une photographie a été prise à cet effet.

---

92 M. Gwanpogbe, et al, *Nouvelle Géographie 5<sup>e</sup>, Edition Edicef, 1991, P 131.*

93 Entretien avec T. Moutasso, 63 ans, première présidente du RAFFAND, Ndom, 12 Août 2015

**Photo n° 7** : Champ associatif de maïs dans le village de Log Sagal



**Source** : Photographie effectuée par Karen TINAK, le 10 août 2015

Une fois la récolte des produits atteints, La gestion des récoltes est considérée comme la phase suivante dans l'élaboration des champs communautaires.

### **III.1.2.2. La gestion des récoltes**

Après les périodes des semences les récoltes sont destinés à la personne désireuse qui se doit de partager quelques produits de ces champs avec les personnes participantes au projet mais dans le cas où les champs sont destinés à l'amélioration et à la diversification des produits dans la zone les récoltes sont faites par l'ensemble de l'association qui se charge ensuite de les exposer sur les marchés périodique qui se tiennent tous les lundi jeudi et samedi et même à l'extérieur lors des cérémonies rurales comme la journée de la femme rurale après cette étape l'association s'engage ensuite dans la transformation de certains produits.

### **III.1.3. La transformation des produits agricoles : cas de l'huile rouge**

Il est question ici de s'appesantir sur les efforts que l'association entreprend dans l'optique de se procurer des outils modernes propices à la transformation des produits et les procédés utilisés pour les répandre.

Rappelons que de manière générale, il existe deux méthodes d'extraction de l'huile de palme au Cameroun, la méthode dite traditionnelle et celle dite moderne. La méthode traditionnelle est celle qui a toujours été la plus utilisée dans la commune. L'association s'organise afin que dans chaque village, l'on puisse retrouver un pressoir à l'huile traditionnelle. Ce ne sera qu'en 2013, qu'avec beaucoup d'insistance de la part de l'association que le Ministère de l'agriculture et du développement rurale (MINADER) va offrir deux pressoirs à huiles à la commune de Ndom.<sup>94</sup> Mais au regard de l'insuffisance du matériel, les femmes vont perpétrer dans l'usage du pressoir traditionnel. Ces pressoirs sont progressivement entretenus par l'association. Sur la descente des lieux un pressoir a particulièrement attiré notre attention au regard de sa particularité dans le village de Ndog Babem dans le canton Babimbi. Une photographie a été faite à cet effet.

---

94 Entretien avec S.D Tonga Boum, 37 ans, cadre communal du développement, Ndom, 10 Août 2015

**Photo n° 8 :** Pressoir à huile de Ndog Babem



*Source :* Photographie effectuée par Karen TINAK, le 10 août 2015

L'association se lance ainsi dans la vulgarisation de leurs produits à l'extérieur de la commune.

#### **III.1.4. Les échanges et la valorisation des produits ruraux**

Dans cette sous partie, il va falloir ressortir le fonctionnement du RAFFAND Lors des cérémonies annuelles propices aux savoirs faire de la femme rurale comme : La journée de la femme rurale qui se tient tous les 12 octobre de chaque année sous le haut patronage du Minader

En effet, c'est lors de cette cérémonie que les femmes de Ndom s'organisent en petite associations dirigé par le RAFAND pour exposer les produits qui font la particularité de leur commune.<sup>95</sup> Elles le font en présence d'autorité compétente du chef-lieu du département de la Sanaga maritime (Edéa) et surtout en présence des

---

95 Archive Départemental d'Edéa (ADE), Journée Nationale de la Femme, Rurale, 2000 P 33



femmes des autres arrondissements du même département tel que l'arrondissement de Mouanko, de Dizangue, de Pouma, de Ngambe, de Nyanon, de Nguei. A cette occasion, les femmes exposent les produits tel que les miondo'o, les mitoumba, les bâtons de manioc, de l'huile de palme, de l'huile de palmiste, des pistaches, des piments, et même des produits artisanales tel que des sandales, des bracelets, des pagnes. Une photographie de quelques produits a été prise lors de la récente journée de la femme rurale le 12 Octobre 2015.

*Photo n° 9* : Quelques cultures de la localité de Ndom



*Source* : Photographie effectuée par Karen TINAK, le 03 août 2015

En somme le RAFFAND œuvre à travers la bonne volonté des femmes de la commune dans l'amélioration du secteur agricole. D'autres associations cette fois extra-communales tel que l'AFFEBA III s'inscrivent dans la même dynamique celle du renouvellement mais seulement celle-ci va s'orienter dans la dynamique sociale.



## **III.2. LA CONTRIBUTION DE L'AFFEBA III DANS LE DOMAINE SOCIALE DE LA COMMUNE DE NDOM**

L'AFFEBA III est une association qui s'appesantit sur le développement sociale des populations vivant dans la commune.

En effet, ses œuvres sont pluridimensionnels et multiples. Mais les plus dynamiques sont en effet les œuvres destinées à l'amélioration de la santé et de l'éducation dans la commune.

### **III.2.1. La contribution de L'AFFEBA III dans le domaine sanitaire**

L'AFFEBA touche dans sa quête du développement, plusieurs domaines sensibles à la santé tels que les campagnes de vaccinations, les campagnes de sensibilisation aux maladies infectieuses, l'aménagement des points d'eaux potables dans les hôpitaux, la réhabilitation des infrastructures sanitaires à travers les dons de toute nature.<sup>96</sup>

#### **III.2.1.1. la participation de L'AFFEBA dans les campagnes de vaccinations**

En effet, c'est en collaboration avec le MINSANTE que l'association entreprend une telle démarche lors des campagnes de vaccination. Pour le faire quelques femmes de l'association se déplacent pour la commune. Il est tout au moins important de relever ici que l'association ne s'investit pas à chaque fois que l'occasion se présente.<sup>97</sup> Elle le fait déjà si les disponibilités le lui permettent.

Au regard de la multiplicité des vaccins, l'association s'attèle à administrer les vaccins responsables du plus haut taux de mortalité au Cameroun, surtout celle qui sévit dans les zones rurales chez les enfants de 0 à 5 ans tels que le tétanos, la

---

96 J.C. Billigha "Association des Filles et Femmes Babimbi III", Spécial dixième anniversaire, magazine n° 1, 03 Mai 2003, P 8.

97ibid

rougeole, la poliomyélite<sup>98</sup> même les jeunes et les adultes accèdent également à cette opportunité ils bénéficient notamment des vaccins tel que l'hépatite A, B, et C. L'association administre régulièrement ces vaccins à l'hôpital de district de Ndom et dans les centres de santé situés respectivement à Ndog Babem à Omeng à Likoundbiam, à Lomgbanga, à Bisseng et à Ibong.

Par ailleurs, en 2003, frappés par le taux élevé de mortalité, l'association s'est déportée volontairement pour apporter une aide aux populations. Elles ont-elles mêmes constitués le personnel soignant à l'hôpital de Ndom centre en créant une salle de vaccination,<sup>99</sup> les nécessiteux accouraient des villages voisins pour en bénéficier. Une photographie marquant l'événement a été repérée dans un magazine rédigé par l'association.

**Photo n° 10:** Salle de vaccination instaurée par l'AFFEBA en 2003



Source : J. C. Billigha, "Association des Filles et Femmes BABIMBI III", *spéciale dixième anniversaire*, N°1, Mai 2003 page de couverture.

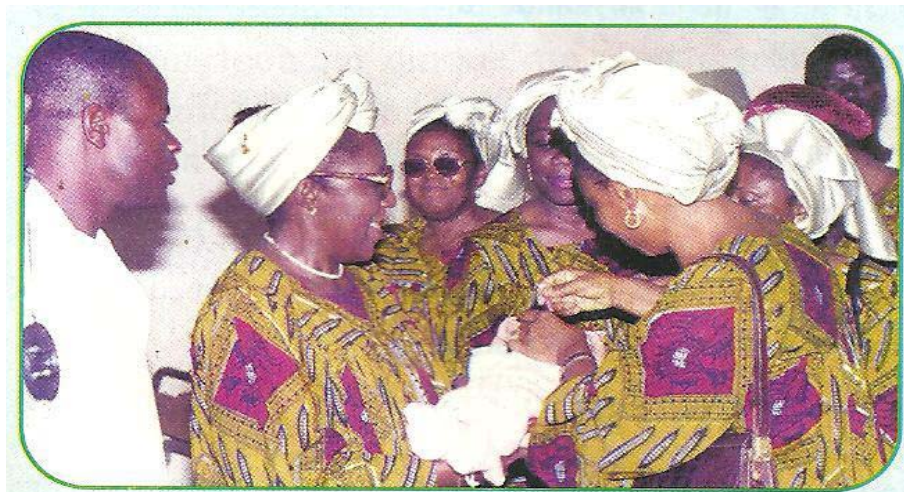
A l'intérieur de la dite salle les femmes de l'association ont administrées quelques gouttes de vaccins pour lutter contre la poliomyélite une photo marquant l'évènement a été repéré dans le magazine dont la source est la suivante : Source :

98 Entretien avec P. Dimala, 41 ans, Médecin Généraliste, Yaoundé, 02 Février 2016.

99 Entretien avec S. Biligha, 48 ans, présidente de l'AFFEBA, Douala, 30 Septembre 2015.

J. C. Billigha, "Association des Filles et Femmes BABIMBI III", *spéciale dixième anniversaire*, N°1, Mai 2003 page de couverture.

**Photo n° 11** : l'AFFEBA administrant quelques gouttes de vaccin à un nouveau née



**Source** : J. C. Billigha, "Association des Filles et Femmes BABIMBI III", *spéciale dixième anniversaire*, N°1, Mai 2003 page de couverture.

L'association certes participe aux campagnes de vaccination mais elle s'assure au préalable des conditions d'hygiène des malades à travers la distribution des points d'eau dans les hôpitaux et centres de la localité.

### **III.2.1.2. La distribution des points d'eau potables dans la commune**

L'AFFEBA s'engage dans cette orientation avec le soutien du PNDP, du FEICOM et des autorités administratives et communales. Depuis sa création, de manière évolutive et croissante, l'association a déjà offert 3 points d'eau potables à la commune de Ndom. Le point d'eau potable situé à l'hôpital de district de Ndom en 2003, le point d'eau situé au centre de santé d'Ibong en 2006. Le troisième est

destiné à la population du village Nindje en 2012.<sup>100</sup> Le choix de ces établissements ne se sont pas fait au hasard. D'après une source qui préfère rester secrète, ces choix ont été opérés d'après l'appartenance des membres influents de l'association à ces villages. Une question demeure, celle de savoir si le développement entrepris par l'association s'engage à trouver des solutions aux problèmes des populations en général, ou à solutionner les difficultés des personnes originaires du même village que les membres influentes de l'association ? Le point d'eau situé dans le village de Nindje a été photographié pour témoigner de la réalisation de l'association.

**Photo n° 12:** Point d'eau offert par l'AFFEBA dans le village Nindje dans le canton Babimbi en 2012.



**Source :** Photographie effectuée par TINAK Karen

Le pont d'eau situé à l'hôpital de Ndom a été également photographié lors de son inauguration en présence du sous-préfet en exercice Emanuel BOG.

---

100 N. Ntjana, "commune de Ndom", *l'heure du bilan*, magazine n° 3, Mai 2012, P 8.

**Photo n° 13:** Le point d'eau offert par l'AFFEBA à l'hôpital de district de Ndom en 2003



**Source :** J. C. Billigha, "Association des Filles et Femmes BABIMBI III", *spéciale dixième anniversaire*, N°1, Mai 2003, page de couverture.

Malgré le fait que ces initiatives soient sélectives, elles n'en demeurent pas moins utiles aux populations bénéficiaires. Toujours dans le même élan, l'association AFFEBA va s'intéresser aussi à la réhabilitation des structures de santé dans la commune.

### **III.2.1.3. La réhabilitation et l'aménagement des structures sanitaires**

La réhabilitation et l'aménagement des structures sanitaires passent par l'offre de certains matériaux, qui sont presque absent dans les centres de santé de la commune mais qui sont d'une nécessité dans le suivie et la guérison des malades. Elle s'engage premièrement dans l'apport des lits et matelas d'hôpitaux

#### **III.2.1.3.1. L'apport des lits et matelas d'hôpitaux**

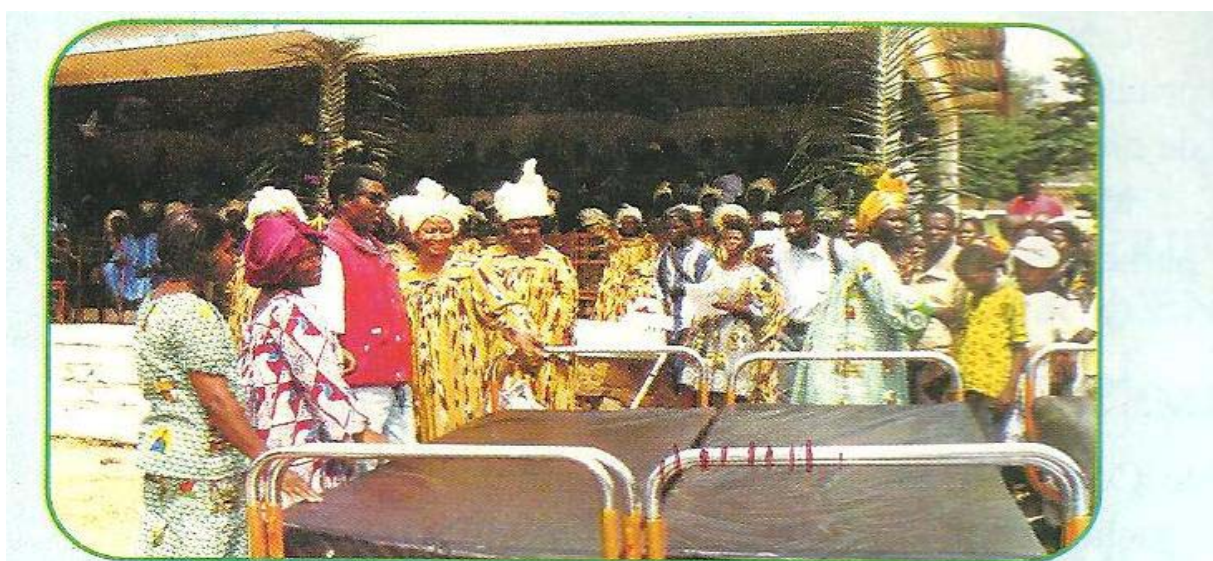
L'association prend l'initiative d'offrir des lits et matelas continuellement dans les centres qui en ont besoin. C'est ainsi qu'en 1994 pour la première fois, elle fera des dons de lits à l'hôpital de District de Ndom. En 2007, elle continuera dans cette lancée en offrant des lits au centre de santé de Log Iyaga comme dernière



réalisation, en 2012, elle s'engage à équiper le nouveau centre de santé construit-en à Dog Babem à lui offrant une douzaine de lits.<sup>101</sup>

Une illustration des dons de lits et matelas faite à l'hôpital de District de Ndom à travers une photographie sera d'un apport capital dans la précision des arguments évoqués plus haut.

**Photo n° 14** : Les lits et matelas offert par l'AFFEBA à l'hôpital de district de Ndom.



**Source** : J. C. Billigha, "Association des Filles et Femmes BABIMBI III", *spéciale vingtième anniversaire*, N°10, Mai 2013, page 9.

D'autres réalisations contenues dans la réhabilitation des centres ont été également engagé tel que le fournissement des matériaux de premières nécessités

### **III.2.1.3.2 L'apport des matériaux de premières nécessités**

Il est nécessaire ici de rappeler que, le matériel que l'association offre à la population provient de l'aide du Minsanté, en effet, l'association se met d'abord en

<sup>101</sup> M. Som, "Association des Filles et Femmes Babimbi III", *Spéciale dixième anniversaire*, magazine n° 10, Mai 2013, P 6.

accord avec les autorités communales, qui saisissent ensuite le PNDP, qui ensuite porte les doléances au Minsanté. Toutefois, l'association est capable d'atteindre directement ladite structure.<sup>102</sup> Mais elle préfère suivre certaines directives pour la légitimité de ses actions.

Les hôpitaux ou par ailleurs les centres de santé de la commune, souffrent de l'absence du matériel de première nécessité tels que : des seringues, des ciseaux, des bandes, du coton, des sparadraps, des draps, des pesés, des balances, des perfusions, des carnets de consultation etc.<sup>103</sup> Les femmes s'engagent chaque année à offrir ce matériel manquant en présence des autorités communales. L'AFFEBA s'engage également à procurer un soutien incommensurable aux malades à travers des débats et conseils sur les maladies.

### **III.2.1.3.3. La sensibilisation des populations face aux maladies**

Lors de ces descentes sur le terrain, l'association organise régulièrement des rencontres avec les jeunes de la commune au sujet des maladies qui ravagent la population camerounaise telles que les maladies infectieuses (VIH, Hépatite ABC, Syphilis, chlamydia, etc...) Et Les maladies pandémiques, tels que le paludisme.<sup>104</sup> Elles font transmettre leurs conseils à travers des débats, des jeux de rôles, qu'elles organisent à la sous-préfecture de la localité.

Par ailleurs L'AFFEBA ne s'arrête pas aux simples allégations. Elle présente aux populations plusieurs solutions pour se protéger de certaines maladies dangereuses comme le VIH et le paludisme. Elle s'active dans cette dynamique en

---

102 Entretien avec D Ntjono, 63ans, vice-présidente de l'AFFEBA III, Douala, 30 septembre 2015

103 M Som, "Association des Filles et Femmes Babimbi III", *spécial dixième anniversaire*, magazine n°10, Mai 2003, P 6

104 Entretien avec P. Dimala, 41 ans, médecin généraliste, Yaoundé, 2 Février 2016

offrant régulièrement des moustiquaires, et des paquets de préservatifs. Lors de la descente sur le terrain l'on a pu repérer un magazine qui illustre parfaitement une démonstration faite par l'association sur le port du préservatif.

Photo n° 15 : Campagne de sensibilisation sur le VIH  
(démonstration sur le port du préservatif)



Source : J. C. Billigha, "Association des Filles et Femmes BABIMBI III", *spéciale dix-huitième anniversaire*, N°8, Mai 2011, page 5.

L'AFFEBA certes a apporté de nombreuses réalisations sur le plan sanitaire dans la commune de Ndom. Frappées par les conditions pénibles du secteur éducatif, elle va également apporter des contributions marquantes qui vont modifier de manière positive l'état des structures éducatives.



### **III.2.2. La contribution de l'AFFEBA III dans le domaine éducatif**

L'AFFEBA s'engage dans cette orientation, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement secondaire (Minsec). Mais il convient de rappeler que ses engagements dans ce secteur commencent en 2004. Une période qui coïncide avec l'investiture de Louis Bapes Bapes comme ministre du Minsec.<sup>105</sup> Originaire de la localité, il apportera un soutien incommensurable à l'association dans l'éducation. Leurs engagements est progressif et touche deux aspects fondamentaux dans la bonne marche de l'éducation au Cameroun. Il s'agit de l'apport du matériel didactique et de la construction des centres pluridisciplinaires de formation.

#### **III.2.2.1. La distribution du matériel didactique aux différents établissements de la commune de Ndom**

L'AFEBA dans cette voie s'engage beaucoup plus à offrir des manuels scolaires dans les établissements primaires publics de la localité où les populations les plus jeunes souffrent d'un mauvais encadrement. Elle a été respectueusement présente dans les établissements primaires publiques de Dibong en 1999 de Dibang et de Nindje en 2003, de Nkound en 2005, de Guimbong en 2006 et même de Nitoukou en 2008<sup>106</sup> où elle a offert le matériel propice à l'élévation intellectuel chez l'enfant tels que des livres, des cahiers, des stylos, des bics, des couvertures, des gommes, des couleurs, des ardoises, des craies et bien sur les blouses destinées aux personnels enseignants.

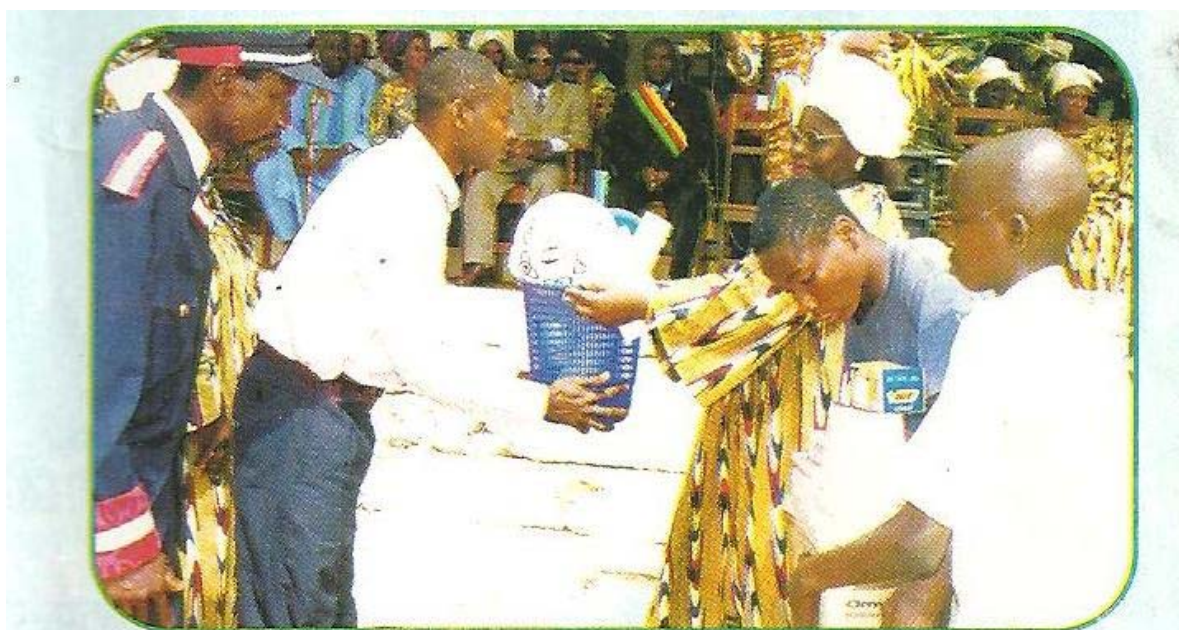
---

105 Entretien avec L. Bapes Bapes, 65 ans, Ancien Ministre des Enseignement Secondaires, Yaoundé, 22 Mai 2013.

106 J.C Billigha, "Association des Filles et Femmes Babilmbi III", *spécial vingtième anniversaire*, magazine n° 10, Mai 2014. P 8.

Un de leur passage à l'établissement de Dibong, a été immortalisé pour témoigner de leurs efforts dans le secteur éducatif. Il a été repéré dans un magazine pour servir d'exemple.

**Photo n° 16:** Le Directeur de l'école primaire de Dibong recevant le matériel didactique, don d'AFFEBA III



**Source :** J. C. Billigha, "Association des Filles et Femmes BABIMBI III", *spéciale dixième anniversaire*, N°1, Mai 2003, page 9.

Comme il a été évoqué plus haut, l'AFFEBA ne s'arrête pas seulement à l'offre du matériel Didactique, elle s'investit également dans la construction des centres pluridisciplinaire de formation.<sup>107</sup>

---

<sup>107</sup> J.C Billigha, "Association des Filles et Femmes Babilmbi III", *spécial dixième anniversaire*, magazine n° 1, Mai 2003. P 8.

### **III.2.2.2 La construction d'un centre pluridisciplinaire de formation de la femme**

La Commune de Ndom n'a jamais abrité en son sein une maison destinée à la formation de toute discipline pouvant apporter un plus dans la connaissance du savoir-faire des femmes de Ndom.

En effet, l'initiative est proposée pour la première fois lors de la journée Internationale de la femme à la place de fête de la commune en 2003.<sup>108</sup> Initiative acceptée et soutenue par les autorités communales compétentes dirigée alors en ce moment par le Maire Josué Youmba, par la Délégation départementale, par le PNDP le FEICOM et par les femmes rurales.

Cette initiative a pour but d'amener la femme de Ndom à s'intéresser à d'autres formations tels que la couture, l'artisanat, la coiffure, des formations encore très absentes dans la localité. C'est l'occasion pour elles de sortir du joug agricole pour s'adapter à la mondialisation. Mais ce ne sera qu'en 2014 que la maison de la formation de la femme verra le jour.<sup>109</sup> Le ruban marquant l'ouverture a été coupé le 14 Décembre 2014, mais il a été vite abandonné au regard des résistances des femmes à s'intégrer à ce nouvel édifice. Ce qui témoigne encore une fois de plus des mentalités rétrogrades des femmes de la circonscription. Le local n'a pu être pris en photo pour plus de précision à cause de la poussée d'herbes qui a envahi l'institut. Près de cette association, il existe aussi le COFFAN qui lutte avec acharnement pour apporter une amélioration aux conditions de vie des populations.

---

108 Entretien avec S Biligha, 48 ans, Présidente du RAFFAND, Douala, 30 Septembre 2015

109 Entretien avec P Yacob, 51 ans cadre communal du développement, 12 Août 2015

### **III.3. La contribution du COFFAN dans le développement social de la commune**

Le COFFAN au mettre titre que l'AFFEBA s'inscrit dans la mouvance du développement social mais contrairement à cette dernière, ses actions sont peu nombreuses et peu marquantes, mais ses réalisations seront aussi d'un grand apport à la commune. Elle va s'intéresser dans le domaine éducatif d'une part au renforcement du personnel enseignant et à la réhabilitation des toilettes de quelques établissements de la place d 'autres part. Dans le domaine sanitaire, à travers les dons de quelques matériaux destinés au bon fonctionnement des centres de santé.

#### **III.3.1 L'apport du COFFANN dans le domaine éducatif**

Comme il a été mentionné au-dessus, ce secteur a été marqué par l'appui au personnel enseignant de la commune d'une part et la réhabilitation des locaux destinés aux besoins des jeunes dans les établissements d'autre part.

##### **III.3.1.1 L'apport du COFFANN dans le renforcement du personnel enseignant**

La commune depuis très longtemps, souffre d'un manque d'enseignants spécialisés dans les formations anglaises et dans les formations des langues étrangères (Allemand, espagnoles)<sup>110</sup> Les femmes de l'association s'engagent alors financièrement et même moralement pour pallier à cette difficulté. Il est important de rappeler ici que la majorité des adhérents de cette association sont des professeurs de langues exerçant leurs fonctions à Yaoundé dans la région du centre.<sup>111</sup> Alors, certaines d'entre elles sont choisies tous les ans par le comité

---

110

111 Entretien avec P Kakak, 50 ans, présidente du COFFANN, Yaoundé, 3 Juillet 2015

central pour venir en aide aux professeurs exerçant dans la localité. Celles-ci se déplacent alors vers la commune dans le but d'achever les programmes débutés parfois par les professeurs non spécialisés dans les domaines. Parmi ces professeurs, l'on a Thérèse Ngo Djom professeur au lycée Bilingue d'Essos, Judith Bayiha professeur au Lycée de la Cité Verte, Agrippine Bikeng, Professeur au Lycée d'Efoulan.

Celles-ci avant les déplacements s'assurent au préalable de la terminaison de leurs programmes. Celles qui n'ont pas terminées les programmes dans leurs établissements respectifs affirment Thérèse Ngo Djom « se font remplacer par une collègue de la même discipline. »<sup>112</sup>Elles ont régulièrement été présentes au lycée de Ndom de 2005 à 2010, au lycée technique de 2009 à 2011.<sup>113</sup> Sur leurs descentes sur le terrain, celles-ci s'assurent en même temps de l'état des lieux des établissements.

### **III.3.1.2 La réhabilitation de quelques toilettes d'établissements**

Les établissements de la commune souffrent en effet d'un mauvais entretien des structures d'hygiène à l'instar des robinets d'eau et des toilettes. L'association offre régulièrement des toilettes neuves aux établissements primaires publics comme l'Ecole publique de Bipack en 2000, d'Ekoun en 2006, de Bogmbanga en 2008. Le Lycée de Ndom et le lycée technique en 2000, 2004 et 2010.<sup>114</sup> Elles s'engagent également à sensibiliser les jeunes sur la sauvegarde du matériel reçu en leur prescrivant des règles d'hygiène. Une photo marquant l'attribution du

---

112 Entretien avec T Ngo Djom, 41 ans, professeur d'allemand, Yaoundé, 6 Juillet 2015

113 J.L Mbock, "Collectif des Filles et Femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon", *développement pour tous*, magazine n° 2, Mars 2012.

114 Archives privées du chef du canton Babimbi, 2012.

matériel d'hygiène à l'école primaire D'Ekoun a été repéré dans un magazine pour appuyer nos idées.

*Photo n° 17* : matériel d'hygiène offert par le COFFANN à l'établissement primaire d'Ekoun en 2006.



*Source* : .L Mbock, "Collectif des Filles et Femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon", *développement pour tous*, magazine n° 2, Mars 2012.

### **III.3.2 la contribution du COFFANN dans le domaine sanitaire**

Le COFFANN dans sa quête du développement s'est intéressé d'abord à la sensibilisation des populations au sujet de plusieurs maladies et à la réinstauration de quelque centre de santé.

### **III.3.2.1 Sensibilisation de la population au sujet des maladies**

La sensibilisation de la population envisagée par l'association passe d'une part par l'entretien et le suivi de la mère, et d'autre part sur la nécessité de sensibiliser les populations sur les maladies dangereuses.<sup>115</sup>

#### **III.3.2.1.1 L'entretien et le suivi de la mère**

L'association s'appesantit sur cet aspect, car les conditions de vie des femmes en zone rurale sur l'encadrement et la protection des enfants sont assez différentes de celles qui vivent en ville<sup>116</sup>. Déjà parce que les structures sanitaires ne sont pas assez dotées de matériaux performants le personnel est parfois inexistant voir démissionnaire à cause de l'éloignement de la localité. Le COFFAN prodigue des conseils sur le suivi des enfants en âge d'être vacciné, elle le fait en amenant les femmes à respecter l'organigramme des vaccins.

Elles le font généralement une fois par an au mois d'Août sur les places publiques de la localité tel que la sous-préfecture et l'hôtel de ville.

#### **III.3.1.2 la sensibilisation de la population sur les maladies infectieuses**

Le COFFAN organise tous les trois mois des campagnes pour s'adresser à la population jeune de la commune aux sujets des maladies infectieuses auxquels ils sont exposés.<sup>117</sup> Elle met un accent particulier sur les maladies tel que le VIH et les hépatites virales A, B et C. elles le font éventuellement dans les lycées et collèges de la localité. Elles ont été présentes à cet effet dans le lycée de Ndom, le lycée technique, le collège d'Ibong, le collège Marie Goker de Mbongo, le collège la

---

115 Entretien avec P Kakak ,50 ans, présidente du 505COFFAND, Yaoundé, 3 Juillet 2015.

116Entretien avec S.D Tonga Boum, cadre communal du développement, Ndom, 10 aout 2015.

117 J.L Mbock, "Collectif des Filles et Femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon", *développement pour tous*, magazine n° 2, Mars 2012.

Grâce de kombe II.<sup>118</sup> A chaque passage, ces dernières ne manquent pas à travers des exemples à montrer aux jeunes comment utiliser un préservatif.

Le RAFFAND, L'AFFEBA et le COFFANN sont des associations qui ont apporté des contributions de toute nature à leur localité d'origine Ndom tant sur le domaine économique que social. Ces contributions n'ont pu être réelles, effectives, et porteuses qu'à travers l'engagement de certaines femmes leaders des dites associations qui auront un intérêt particulier à être présenté dans le chapitre suivant.

---

118 Entretien avec P Kakak, 50 ans, Présidente du RAFFAND, Yaoundé, 3 Juillet 2015.



## CHAPITRE IV : HISTOIRE DE VIE DE QUELQUES FEMMES DYNAMIQUE DE LA COMMUNE DE NDOM

La femme Africaine et Camerounaise a toujours été dans nos sociétés, reléguée au second plan. Ce qui l'empêche d'exister pleinement comme membre ou citoyenne à part entière. Le poids de la tradition et des préjugés sociaux ont souvent été à l'origine de cet état de chose. Aussi face à cette situation, les instances nationales et internationales vont prendre des mesures adéquates afin d'éliminer toutes formes de discrimination faites à l'égard des femmes.

Ainsi en 1910, lors d'une conférence mondiale à Copenhague, il fut institué la journée du 8 mars en célébration des premières luttes collectives des femmes ainsi que leur prise de conscience en tant qu'individu à part entière<sup>119</sup>. Les trois conférences mondiales<sup>120</sup> au cours de la décennie internationale des nations unies pour la femme (Mexico 1975 - Copenhague 1980 et Nairobi 1985) ont permis d'accentuer au niveau internationale, la prise de conscience des préoccupations majeures de la femme<sup>121</sup>. La quatrième conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995 vient mettre alors l'accent pour une véritable égalité des sexes afin de parvenir à un développement économique et social favorable aux progrès de la société dans son ensemble.

---

119 *ABC des nations unies*, Publication des nations unies, 1998, P 264.

119 M. Embolo Onana, "L'Evolution du Statut de la Femme Béti pendant la période coloniale", Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole normale Supérieure de Yaoundé, 1999 P 1.

119 Constitution du Cameroun, 1960 P 6.

120 Entretien avec S. Biligha, 48 ans, Présidente de L'AFFEBA, Douala, 30 Septembre 2015

120 Entretien avec P. Biligha, 53 ans, Président du collectif des Hommes de Babimi III, Douala, 30 Septembre 2015

121 Entretien avec S. Biligha, 48 ans, Présidente de l'AFFEBA, Douala, 28 Septembre 2015.

Aujourd'hui force est de constater que, le rôle social de la femme à nettement évolué au fil du temps. La constitution et les lois nationales qui stipulent que :« tous les hommes sont égaux en droit et en devoir. L'état s'efforce d'assurer à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement.<sup>122</sup>» octroie davantage les pleins pouvoirs à la femme. C'est la raison pour laquelle dans le chapitre IV l'on va présenter les femmes dynamiques, entrepreneuses, et capables de la commune de Ndom qui ont su dépasser ces préjugés dans l'optique d'apporter un plus à leur circonscription administrative d'origine. Au regard de la quintessence du travail deux aspect du développement apparait l'aspect économique et social. Il sera donc question ici de présenté d'une part deux femmes qui se sont engagés dans le développement économique et d'autre part deux femmes qui se sont engagées dans le domaine social.

#### **IV.1 PRESENTATION DE DEUX FIGURES FEMININES DU DEVELOPPEMENT SOCIALE DANS LA COMMUNE DE NDOM**

Dans cette partie, la présentation de ces femmes va consister à montrer leur parcours en tant que actrices du développement ainsi que leurs motivations dans la dynamique du développement social.

---

<sup>122</sup>Constitution du Cameroun, 1960 P 8

### IV.1.1 PRESENTATION DE LA PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION AFFEBA III (Susanne Biligha)

**Photo 18** : Présidente actuel de l'AFFEBA III



**Source** : J.C Billigha, "Association des Filles et Femmes Babimbi", *spécial dixième anniversaire*, magazine n° 1, Mai 2003, P 3.

Née le 15 avril 1968 a Ndom SUZANNE BILIGHA grandit dans l'atmosphère de sa terre natale. Bercée par les parents instituteurs, elle entre à l'école a l'âge de 7ans rattrapée par le retard elle décide de s'engager à poursuivre ces études à douala.

#### IV.1.1.1 Cursus scolaire

Suzanne Biligha débute ses études primaires à l'école publique de Deido de 1975 à 1981 ou elle obtient son CEPE ensuite, elle fait ses études au lycée de Bonamoussadi dans la même ville où elle obtient son baccalauréat en 1988<sup>123</sup>. Frappée dans les années 1990 par la persistance des traditions Africaines qui renvoie la femme à un être inférieur à l'homme, Elle s'engage dans ses études

---

123J. M Blligha, "Association des Filles et Femmes Babimbi III", Spécial dixième anniversaire, magazine n° 1 Mai 2003 P 8.

supérieures à faire du droit .Un moyen pour elle de découvrir les droits réservés aux femmes dans la société Camerounaise<sup>124</sup> .

#### **IV.1.1.2 Motivation de Suzanne Biligha dans la voie du développement**

Suzanne Biligha affirme que : « durant mes études supérieur qui n'ont malheureusement durés que trois ans j'ai été frappé par certains textes de loi qui donne à la femme en général toute sa place dans la société.<sup>125</sup> »

Elle évoque cependant la constitution promulguée le 4 Mars 1960 qui est un texte de base de tout changement. C'est un ensemble de règles écrites bénéficiant d'une force juridique qui situe les femmes à la première place dans la hiérarchie des règles de droit. Cette constitution, inspirée de la déclaration des droits de l'homme du 10 décembre 1948 reprend dans son préambule les termes de cette déclaration et ce de la charte des nations unies selon lequel.

*« Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamée dans la présente déclaration sans distinction aucune, notamment de race de couleur de sexe de langue de religion d'opinion politique ou de toute autre situation 126»*

De nos jours, on remarque toujours que malgré ces dispositions la coutume plus forte persiste dans la société et emprisonne toute émancipation de la femme. Captivée par ces textes de loi, la présidente va s'investir plus profondément afin de faire prévaloir les droits de la femme et de montrer par la même occasion que la femme est capable d'accomplir et de réaliser les même choses que l'homme. C'est ainsi qu'en 2000 Suzanne Biligha s'engage dans la dynamique du développement

---

124Entretien avec S. Biligha, 48 ans, Présidente de l'AFFEBA, Douala, 28 Septembre 2015.

125Archive de la commune de NDOM (ACN), réalisation sociale et culturelle de la commune 11409/B, 2012.

126Entretien avec S. Biligha, 48 ans, Présidente de l'AFFEBA, Douala, 28 Septembre 2015.

en intégrant l'association dont elle est présidente aujourd'hui. Dans ces multiples actions, elle va s'intéresser à un aspect très particulier du développement (l'aspect social).

#### **IV.1.1.3 Les Motivations de Suzanne Biligha dans le choix social**

Suzanne Biligha grandit dans la ville de Douala elle affirme à ce propos: «Je n'ai pas grandi dans ma localité d'origine et de ce fait je maîtrise moins le travail de la terre. Il était donc plus facile pour moi de m'investir dans le développement social de ma circonscription d'origine.<sup>127</sup> »

Par ailleurs, elle affirme également que la localité souffre d'un manque de structures éducatives et sanitaires. Deux aspects fondamentaux dans la progression économique d'un pays ou d'une localité. Pour éventuellement apporter des solutions à ce problème elle va s'investir avec acharnement au point d'être reconnue comme la présidente en Janvier 2003. Depuis son élection ses réalisations sont assez multiples et les plus importantes sont celles qui feront objet de présentation.

#### **IV.1.1.4 Les réalisations importantes de la présidente de L'AFFEBA Depuis son élection en 2003**

Très soucieuse du développement social de la localité, elle émet régulièrement des initiatives spontanées pour apporter un réconfort continu aux populations de la commune et même ceux externe à la commune mais qui sont originaire de ladite localité.

Aux populations originaires de Ndom Suzanne à apporter son soutien à l'association des dames LOG NUCK de Douala en 2004 où elle a apporté des

---

<sup>127</sup>Entretien avec D Ntjono 63 ans, vice-présidente de L'AFFEBA retraitée, dom, 20 Septembre 2015

pagnes, des savons, des chapeaux, des classeurs etc. un soutien à l'association des filles LOG NGOM de Douala en 2006 où elle a distribué du matériel de couture (deux machines à coudre électrique). Un soutien à l'EPC de Manogla situé à Douala où elle a offert en 2008 des bibles, une aide à l'EPC LIKE LI NKE KE situé à Makèpè à Douala en 2010 où elle offrait également des bibles, et des livres de chants liturgiques<sup>128</sup>.

Aux populations qui ne sont pas originaire de la commune, elle a régulièrement apporté son soutien et son aide aux pensionnaires de la Dibamba en Décembre 2005. Une carte illustrant son passage a été repéré dans le magazine intitulé : «association des femmes et filles Babimbi III »

**Photo 19** :La présidente de l'AFFEBA offrant les articles aux pensionnaires de la Léproserie de la DIBAMBA



**Source** : J.C Billigha, "Association des Filles et Femmes Babimbi", *spécial dixième anniversaire*, magazine n° 1, Mai 2003, P 3.

---

<sup>128</sup>A.KABOU, *Et si L'Afrique refusait le développement*, paris, éditions l'Harmattan, 1991, P28.

Par ailleurs, elle a régulièrement participé aux manifestations en tant que invité de marque organisé à l'occasion des visites des hauts responsables à Ndom. Notamment la réception YAOU AÏSSATOU alors ministre de la condition féminine, la réception de SAMUEL MAKON WEHIONG alors ministre de la jeunesse et des sports, la réception de LOUIS BAPES BAPES ministre des enseignements secondaires(Minsec), de CHARLES METOUCK nommé au poste de Directeur Général de la SONARA<sup>129</sup>. Suzanne Biligha certes apporte à travers son association dont elle en a la responsabilité depuis 16 ans plusieurs réalisations mais elle ne reste pas l'unique femme à s'être engagé e dans le domaine social.

#### **IV.1.2 PRESENTATION DE LA VICE PRESIDENTE DE L'AFFEBA III DOILETTE NTJONO**

Doilette Ntjono est la principale coordonatrice des actions entreprises et réalisées par l'association<sup>130</sup>. Agée aujourd'hui de 63 ans, elle dévoile les raisons de son engagement dans la politique du développement de sa circonscription d'origine Ndom.

---

<sup>129</sup>M. Embolo Onana, "L'Evolution du Statut de la Femme Bêti pendant la période coloniale de 1884 a 1960", Mémoire de Dipes II en Histoire, Ecole normale Supérieur de Yaoundé, 1999 P .63.

<sup>130</sup>Entretien avec D Ntjono 63 ans, vice-présidente de L'AFFEBA retraitée, dom, 20 Septembre 2015

**Photo 20** :L'actuelle vice-présidente de l'AFFEBA offrant les articles aux pensionnaires de la Léproserie de la DIBAMBA



**Source** :J.C Billigha, "Association des Filles et Femmes Babimbi", *spécial dixième anniversaire*, magazine n° 1, Mai 2003, P 3.

#### **IV.1.2.1 Présentation de la vice-présidente**

Née à Ndom d'un père originaire du village LOG IYAGA dans le canton Bambibi et d'une mère Ewondo, Elle grandit au milieu de deux cultures très différentes. bercée par sa mère, celle-ci s'adapte et s'identifie de plus en plus à la culture Ewondo<sup>131</sup>. C'est donc à Mbalmayo que cette dernière fera ses premiers pas à l'école.

#### **IV.1.2.2 Coursus scolaire**

Toute petite Doilette fait ses études primaires et secondaires dans la localité de Mbalmayo. A 23 ans elle obtient son baccalauréat et commence à s'intéresser à

---

<sup>131</sup>J. M Blligha, "Association des Filles et Femmes Babimbi III", Spécial vingtième anniversaire, magazine n° 10 Mai 2003 P 15.



la cause féminine de la femme Bété. Elle est de ce fait très vite influencée par la condition des femmes dans son environnement.

#### **IV.1.2.3 Les motivations de la vice-présidente dans la voie du développement**

Après l'accession du Cameroun à l'indépendance, l'emprise de la coutume était encore assez forte dans les structures sociales<sup>132</sup>. On ne pouvait bousculer cet état de chose de façon hâtive ce qui n'a cependant pas empêché l'évolution de la société traditionnelle. Néanmoins la femme est désormais considérée comme un être indispensable complémentaire à l'homme et non un être substituer à ce dernier comme elle était au paravent. Cette avancé a été réelle grâce aux premières associations des femmes Bété notamment, l'association chrétienne des femmes affiliées à l'union mondiale des organisations féminines catholiques (UMORC) créée en 1947. C'est cette association dynamique des femmes affirme la vice-présidente : « qui ma motivée à m'investir dans les luttes féminines pour ensuite m'orienter dans le développement<sup>133</sup> ». C'est ainsi qu'elle va choisir de s'intéressé dans les années 1990 au développement de sa localité d'origine.

#### **IV.1.2.4 Les motivations de la vice-présidente dans le domaine social**

La vice-présidente affirme qu'à l'âge de 36 ans elle perdit son dernier fils à l'hôpital central de Yaoundé suite à l'absence d'un bon matériel médical. Elle affirme à cet effet : « l'enfant était sévèrement anémié. Alors ladite structure était en manque de poche de sang et la transfusion n'a pu être réalisée<sup>134</sup> ». Marquée

---

<sup>132</sup>Entretien avec T Moutasso, 64 ans, Ménagère Première présidente du RAFFAND, Ndom, 12 aout 2015.

<sup>133</sup>Entretien avec T Moutasso, 64 ans, Ménagère Première présidente du RAFFAND, Ndom, 12 aout 2015.

<sup>134</sup>Entretien avec Bog Balema, 73 ans Chef du canton Babimbi, Ndom, 12 aout 2015

par ce traumatisme, elle décide t'intégrée L'AFFEBA à sa création comme simple membre pour lutter à sa manière contre l'insuffisance du matériel et des soins médicaux dans les centres hospitaliers dont est victime la société Camerounaise. Dans ses œuvres, on ne manquera pas de retrouver une multiplicité de ses réalisations.

#### **IV.1.2.5 les réalisations de la vice-présidente dans le développement de Ndom**

La vice-présidente dans le cadre de la programmation des actions fortes du développement a beaucoup apporté ses idées et sa propre vision du développement.

En effet, elle a été le mentor de l'initiative porté sur la construction du centre pluridimensionnelle de la formation de la femme construit en décembre 2014<sup>135</sup>. Elle a régulièrement apporté son soutien aux malades dans les centres de santé notamment le centre de santé de LOG IYAGA dont elle est originaire. Elle apporte à ces derniers lors de ses séjours des médicaments contre le paludisme, des moustiquaires imprégnées.

Par ailleurs, elle veille à la transmission des conseils sur les maladies qui handicapent la société Camerounaise notamment le paludisme, le cancer, le diabète, le VIH et les hépatites A B et C.

Dans d'autres domaines du développement notamment le développement économique, deux grandes femmes se sont également distinguées aux travers de leur engagements. Il s'agit de la première présidente du RAFFAND Thérèse Moutasso et de l'actuelle Merlyse Nyabengue.

---

<sup>135</sup>D. Y. R Nlend, " L'évolution du statut de la femme Basa'a pendant la période coloniale, de 1884 à 1960" , Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure, 2004, P. 69.

## **IV.2. PRESENTATION DE DEUX FEMMES ENGAGEES DANS LE DOMANE ECONOMIQUE DE LA COMMUNE**

Cette partie dégagera de manière succincte et croissante le parcours appréciable de deux femmes dynamique dans la constructivité de leur localité d'origine sur le plan économique.

### **IV.2.1. PRESENTATION DE LA PREMIERE PRESIDENTE DU RAFFAND (THERESE MOUTASSO)**

*Photo21:* Présentation de la première présidente du RAFFAND



**Source :** Archives de la Mairie de Ndom

Thérèse Moutasso est la première présidente du RAFFAND. Une association créée dans les années 1983 Pour améliorer le statut de la femme rural dans la localité. Elle cède sa place à la deuxième présidente Hermine Mwind en 2007 et se dévoue pour la cause féminine et l'amélioration du système agricole dans ladite commune.

#### **IV.2.1.1. Parcours de Thérèse Moutasso**

Pour des raisons assez personnelles. La veuve na pas tenue à donner plus de détails sur son enfance familiale mais elle affirme s'être marié très jeune à l'âge de 13 ans avec un jeune homme âgée de 21 ans. Ce mariage affirme-t-elle : « Il a été

arrangé par les deux familles »<sup>136</sup>. Si les conjoints étaient eux même d'accord en droit traditionnelle, le mariage était un acte dont la réalisation dépendait plus de la volonté de la famille à laquelle appartenait les époux exprimée par son chef que celle des futurs époux<sup>137</sup>. L'incapacité juridique qui fait qu'on ne tient pas avant tout compte de leur consentement est spécifique au droit traditionnel. C'est donc à travers ses principes traditionnels que la veuve ira en mariage.

#### **IV.2.1.2. cursus scolaire et motivation dans l'optique du développement**

Thérèse Moutasso n'a pas été à l'école. Fille de père et de mère cultivateurs, elle s'est lancée très tôt dans le travail de la terre. Elle affirme avoir fait dans les années 1978 plusieurs formations en couture. Âgé seulement de 20 ans, son mari décède d'une courte maladie à 28 ans. Toute seule elle deviendra l'objet de convoitise de ses beaux-frères. Elle affirme : « j'ai également subi la pression de mes beaux-parents »<sup>138</sup>. Cet état de chose s'explique en effet par la pratique du droit coutumier qui sévissait à une époque dans la société Basaa avant les années 1990<sup>139</sup>. A la mort de l'époux la veuve n'était pas libérée du lien matrimonial, elle continuait néanmoins à faire partir de la famille du mari. Pour que la femme se remarie elle doit au préalable rembourser la dote perçue par sa famille et doit avoir l'accord sa belle-famille<sup>140</sup>. Selon le même droit la femme est tenue de s'engager avec le frère de son défunt mari. De ce fait, ce droit ne dissout pas le lien entre la belle fille et sa belle-famille. C'est ainsi que la femme était alors considérée comme un bien transmissible. Toute jeune veuve Thérèse accepte la

---

136Entretien avec T Moutasso, 64 ans, Ménagère Première présidente du RAFFAND, Ndom, 12 aout 2015.

137Entretien avec S. D Tonga Boum, 37 ans, Cadre communale du développement, Ndom, 13 aout2015.

138Entretien avec M Nyabengue, 37 ans, Présidente actuelle du RAFFAND, Ndom 12 aout 2015

139 Ibid.

140Archives de la Commune de Ndom 2014

liaison avec le frère de son mari pour la survie de ses enfants, dans les années 1980 elle décide de s'en éloigner et élever ses enfants toute seule. Elle se lance alors dans des activités champêtres. Bloquée par certaines difficultés de la vie, elle décide de lancer une association de femmes destinée à l'élaboration des champs communautaires. Premièrement pour que celles-ci lui viennent en aide dans ces activités. Cette initiative appréciée par la femme rurale de NDOM ne manque pas de faire l'unanimité et décide de l'élire comme femme entreprenante à la tête du RAFFAND en 1983.

#### **IV.2.1.3. Les motivations de Thérèse Moutasso dans le secteur économique**

Mme VEUVE MOUTASSO affirme être une grande cultivatrice et vendeuse de bâtons. Elle fait généralement des déplacements vers d'autres localités pour vendre et exposée les produits de la localité. Elle le fait généralement après les récoltes assistées par d'autres femmes. Lors de ses nombreuses sorties elle affirme : « je suis dessus par la qualité et la standardisation des produits de Ndom. Ils ne sont assez variés et demandés. »<sup>141</sup> Elle décide de ce fait de s'intéresser de plus près à la diversité des récoltes dans sa localité pour s'adapter à l'évolution de l'agriculture dans le monde. En tant que présidente de l'association elle va apporter de nombreux changements.

#### **IV.2.1.4. les réalisations de Thérèse Moutasso sur le plan agricole**

Thérèse Moutasso a été le mentor du RAFFAND, à son élection, elle va choisir 25 membres qui l'aideront dans ses engagements<sup>142</sup> Elle est à l'origine de l'idée de construction d'un marché, qui a été construit finalement en août 1987, de la diversification des produits agricoles car elle a régulièrement portée ce

---

<sup>141</sup>Entretien avec L Bati ,51 ans, Maire de la commune de Ndom

<sup>142</sup>Entretien avec L Bati ,51 ans, Maire de la commune de Ndom

problème aux autorités administratives. Elle a régulièrement été la présidente des Dames de NDOM lors des journées de la femme rurale Sous le haut patronage du Minader .Près de cette dernière il existe d'autres femmes qui s'investissent dans l'économie il s'agit de Merlyse Nyabengue la présidente du RAFFAND

#### **IV.2.2.PRESENTATION DE L'ACTUELLE PRESIDENTE DU RAFFAND (Merlyse Nyabengue)**

Merlyse Nyabengue est la présidente actuelle du RAFFAND depuis le 13juin 2013. Agés de 37 ans elle est la plus jeune présidente de ce réseau.

*Photo 22* : Merlyse Nyabengue, actuelle présidente du RAFFAND



*Source* : Archives de la Mairie de Ndom

#### **V.2.2.1présentation Générale de Merlyse Nyabengue**

La présidente de l'association est également commerçante, elle est titulaire du plus grand bar à NDOUM centre. Elle exerce cette fonction depuis 2007. Avec 4 enfants elle décide de s'investir dans cette activité pour se débrouiller dans la vie.

Elle affirme à ce propos : « la femme célibataire doit être capable de tout accomplir pour ses enfants. »<sup>143</sup>

#### **V.2.2.2 Le parcours de Merlyse Nyabengueen tant que commerçante dans la Commune De Ndom et ses motivations dans le domaine économique**

Merlyse Nyabengue lors des entretiens laisse transparaître à travers ses propos que les activités liées à la consommation des boissons sont très difficiles dans la commune de NDOM déjà à cause des coupures de lumière qui sont assez régulières, les routes toujours pas bitumées et qui empêche l'entrée massive des camions de brasseries. Elle y va loin en présentant les répercussions de ces déficits sur son commerce elle affirme à ce propos :

*« Dans cette localité il est impossible de vendre la boisson tous les jours de la semaine car les coupures sont assez fréquentes, les ravitaillements sont périodiques alors je me retrouve souvent avec un bar vide pendant 2 semaines mes clients sont obligés de se rendre à Omeng la ou les tracasseries routières sont moins importantes et comme premier impact que nous rencontrons est l'augmentation du prix de la boisson. Confrontée à ces difficultés, je décide à ma manière d'apporter un plus à ma localité d'origine en m'engageant dans le RAFFAND. »<sup>144</sup>*

#### **IV. 2.2.3 Les Interventions de la Présidente Du RAFFAND**

Merlyse Nyabengue remplace Hermine Mwind au poste de présidente le 13 juin 2013<sup>145</sup> Cette dernière a son mandat avait reçue plusieurs outils destinés à l'agriculture dans la commune tels que des houes, des machettes, des pressoirs à huile des semences. Suite à un détournement des fonds de l'association, Hermine

---

143Entretien avec M Nyabengue, 37 ans, Présidente actuelle du RAFFAND, Ndom 12 aout 2015

144Entretien avec M Nyabengue, 37 ans, Présidente actuelle du RAFFAND, Ndom 12 aout 2015

145Entretien avec M Nyabengue, 37 ans, Présidente actuelle du RAFFAND, Ndom 12 aout 2015

Mwind sera immédiatement remplacé. Mécontente elle décide de s'approprier le matériel reçu. Merlyse à la première année de son mandat, va ouvrir pour l'obtention immédiate de ses outils, elle va régulièrement adresser des pétitions aux autorités communales qui n'y manqueront pas de la soutenir. Le 3 janvier 2014, le matériel lui sera rendu.

Par ailleurs, elle va renouveler l'idée sur de l'apport des semences concernant les produits rares dans la commune. Elle est également propriétaire de plusieurs palmeraies en Ndom situés respectivement à Ndom centre, à Bisseng et à Log Bele.

En somme, il ressort que dans la commune de Ndom, l'on retrouve des femmes assez dynamiques, soucieuses de l'évolution économique et sociale de leur circonscription d'origine qui, à travers leurs engagements, ont su apporter quelques améliorations aux conditions de vies des populations.



## CONCLUSION

En somme, ce travail consistait à ressortir le fonctionnement des associations féminines de développement de la Commune de Ndom dans la démarche du processus et du renouvellement des structures sociales et économiques de ladite circonscription.

Dès lors, cette étude minutieuse a permis de dégager l'ensemble des associations de la commune de Ndom à savoir : les associations villageoises, familiales, cantonales, claniques et même d'élites masculines, féminines et même de jeunes.

L'identification de quelques associations à savoir le RAFFAND, l'AFFEBA et le COFFANN qui sont des associations ayant apporté de réelles contributions sur les plans sociaux et économique grâce à l'engagement de quelques femmes dynamiques de la commune.

Dans leur élan, celles-ci ont été plusieurs fois interrompues à cause de nombreuses difficultés qui freinent en général leur engagement dans le développement de la localité. Ces difficultés sont assez importantes mais les plus marquantes sont : l'enclavement, l'anarchisme au sein des différents bureaux, les querelles internes entre les différents membres des organisations et surtout le problème de leadership et l'insuffisance des ressources financières et matérielles.

Aujourd'hui, la commune de Ndom, malgré les efforts et les engagements diverses des organismes de développement des personnalités, et surtout les associations féminines, Ndom demeure une zone rurale très pauvre. Néanmoins, pour améliorer ce retard, plusieurs solutions sont à envisager comme la

sensibilisation des populations sur leur participation active au développement de leur localité, la collaboration des différentes associations féminines de développement, la promotion et la vulgarisation des cultures de la localité et communales et enfin l'engagement des autorités compétentes et communales de ladite circonscription. Ces perspectives dans l'ensemble peuvent apporter une certaine amélioration aux conditions déplorables de vie des populations de ladite localité.

A horizontal green banner with rounded corners and a slight gradient, containing the text 'SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES' in bold black capital letters.

**SOURCES ET REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

## **I-SOURCES PRIMAIRES**

### **1-Archives**

#### **Archives du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)**

- A MINATD, loi n°74/23 du 05 décembre 1974 portant sur la réorganisation du système communal au Cameroun
- A MINATD, loi n°1992 portant sur la création des GICs au Cameroun

#### **Archives du Ministère des Arts et de la culture**

- A. MINCULT, loi sur la protection du patrimoine culturel et naturel, de 1982 à 2000 n°91/8 du 03 juillet 2000, circulaire n° 007/Cir/MINCULT/SG/95/06/ et n°006/MINCULT/SM

#### **Archives de la Commune de Ndom**

- A. Ndom, rapport sur les activités sociales et économiques des associations de l'arrondissement de Ndom, 2000

#### **Archives privées**

- Archives privées du Chef du Canton Babimbi BOG Balema
- Archives privées du chef du Canton Likoundbiam
- Archives privées du Chef du Canton Ameng
- Archives privées du Maire Luc Bati
- Archives privées de l'ancien Maire Josué Youmba
- Archives privées de Thérèse Tonga Boum

## 2- Sources Orales

<b>Nom et prénom</b>	<b>Age</b>	<b>Fonction</b>	<b>Lieu et date de l'entretien</b>
Bati Luc	50 ans	Maire Actuel de la Commune de Ndom	Ndom, le 08 Août 2015
Tonga Boum Suzane Dominique	37 ans	Cadre communal du développement en Ndom	Ndom le 10 Août 2015
Bog BAlema	70 ans	Chef du canton Babimbi	Ndom le 10 Août 2015
May Jean Pierre	68 ans	Chef du Canton Likounbiam	Ndom le 11 Août 2015
Matip Robert	67 ans	Chef du canton Omeng	Ndom le 13 Août 2015
Nyabengue Merlyse	37 ans	Président du RAFFAND	Ndom le 15 Août 2015
Biligha Suzane	48 ans	Présidente de l'AFFEBA III	Douala, le 30 septembre 2015
Banini Charlotte	49 ans	Présidente du COFFANNretraité ancienne de l'église	Yaoundé, le 04 juin 2015
Youmba Josué	53 ans	Ancien Maire de la Commune de Ndom	Douala, le 8 juillet 2015
Yacob pierre	51 ans	Cadre communal du développement	Ndom le 10 Août 2015
Veuve Moutasso Thérèse	58 ans	Ménagère et première présidente du RAFFAND	Ndom le 16 Août 2015
Mwind Hermine	41 ans	Ménagère et ancienne présidente du RAFFAND	Ndom le 16 Août 2015
NTjono Doilette	63 ans	Vice-présidente de l'AFFEBA, Retraité	Douala, le 20 septembre 2015

Wiss Erna	53 ans	Membre de l'Association AFFEBA –Infirmière Diplômé d'Etat	Douala, le 21 septembre 2015
Ngo Djom Thérèse	48 ans	Professeur d'Allemand Lycée Bilingue d'Essos	Yaoundé, le 30 Décembre 2015
Bisseng Martin	47 ans	Professeur d'histoire au lycée de Mbam	Ndom le 17 Août 2015
ATEBA Justine	40 ans	Professeur d'Allemand au Lycée de Ndom	Ndom le 20 Août 2015
Ateba Bienvenu	17 ans	Elève au Lycée technique de Ndom	Ndom le 20 Août 2015
Yacob Justine	37 ans	Instututrice a l'école primaire publique	Ndom le 10 Août 2015
Nsen Emmanuelle	41 ans	Commerçante	Ndom le 12 aout 2015
Mwaha Severin	40 ans	Professeur d'histoire	Yaoundé, le 3 juin 2015
Nkome Alphonse	56 ans	Président coordonateur national du CORANN	Yaoundé le 3 juin 2015
EKOUM Bienvenu	38 ans	Présidente de l'AJERAN	Yaoundé le 21 mai 2015

### 3-Thèses et mémoire

- Embolo, Onana Marguerite, " l'évolution du statut de la femme Bété pendant la période coloniale", 1884-1960, Mémoire de DiPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 1999.
- Gouajeu Kameni, Germain, " le patrimoine culturel Camerounais : Identification et protection, de 1960 - 2000", Mémoire de DiPES II, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2000.

- Edjimbe, Oscar, ‘‘La commune de Mfou : 1952-1996. Histoire et contribution au développement économique et socio culturel de ses populations ‘’, Mémoire de DiPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2004.
- Nsoo, Samson Désiré, ‘‘L’insurrection upeciste dans la subdivision de Babimbi-Est : le cas du Canton Basso de 1956 à 1960’’, Mémoire de DiPES II en histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2004.
- Ekassi, Marie Angèle Séraphine, ‘‘La politique de Santé Publique au Cameroun Français en ville et en campagne : 1916-1960’’, mémoire de DEA en Histoire politique, Université de Yaoundé I, 2013.
- Mbanga, Gertrude Clarisse, ‘‘le fleuve Sanaga et le développement socio – économique du Cameroun : 1953-2004’’. Mémoire de Maîtrise en Histoire Université de Yaoundé I, 2010.
- Nwaha, Séverin, ‘‘Barrage et développement socio-économique du Cameroun, Essai D’analyse historique : 1953-2003 ‘’, Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Baya Nolnyou, Louis Patrice, ‘‘ Le mouvement syndical en Sanaga Maritime 1960-1992, Approche historique, Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2001.

## **II-SOURCES SECONDAIRES**

### **1- Ouvrages**

- Joseph Richard, *mouvement d’un nationaliste au Cameroun*, Paris, Editions Karthala, 1986.

- Mbondji Edjenguele, *les cultures de développement en Afrique*, Yaoundé, Editions-Osiris-Africa, 1988.
- Ela Jean Marc, *l'Afrique des villages*, Paris, Editions Karthala, 1982.
- Bernard J. Philippe, *Histoire du développement économique XVIIIe-XXe Siècle*, Paris, Editions Marketing, 1989.
- A. Guichaoua et Goussault Yves, *sciences sociales et développement*, Paris, Editions Armand colin, 1993.
- Abdelmalki Lahsen et Mundler Patrick, *Economie du développement, les théories, les expériences, les perspectives*, Paris, Editions Hachette, 1995.
- G. Nlend, *la problématique du féminisme en Afrique, l'institution de la culture africaine authentique à la promotion de la femme camerounaise moderne*, Yaoundé, Editions Dilas, 1997.
- Biwole G., *l'institut communal au Cameroun*, Yaoundé, Editions SOPECAM, 1986.
- Henri Ngoa, *Non la femme Africaine n'était pas opprimée*, Yaoundé, Editions Clé 1975.
- Jacques Fame Ndong, Marceline Nnomo et Laurent Richard Omgba, *la femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, Editions clé, 2002.
- Axelle Kabou, *et si l'Afrique refusait le développement*, paris, Editions l'Harmattan, 1991.
- Jacques Viri, *l'Afrique en panne, vingt-cinq ans de développement*, Paris, Editions Khatala 1986.



## 2- Articles de journaux

- Biligha Joseph Claude, "Association des filles et femmes Babimbi III ", *spécial dixième Anniversaire*, magazine N 1 Mai 2003, p 8.6.9
- Biligha Joseph Claude, "Association des filles et femmes Babimbi III", *spécial vingtième Anniversaire*", magazine N° 13 Mai 2010, p 3,6,8.9.
- Biligha Joseph Claude, " Association des filles et femmes Babimbi III ", *spécial vingt deuxième Anniversaire*, magazine N° 12 du mois de mai 2012.
- Ntjaga Hervé, "Commune de Ndom, l'heure du bilan, magazine N° 4 du mois d'octobre 2012, p 4, 8, 9,13
- Mwaha Séverin "Espoir de Ndomé, les grandes réalisations du Maire de la Commune de Ndom", magazine N° 002 du mois d'avril 202, P, 5, 6, 7, 10
- Nsombai Jean Thomas, "commune de Ndom " désenclavement, Education de la jeunesse, Amélioration des conditions de vie, les principaux défis de notre mandat ", magazine n° 1 du mois de mai, P 7, 8, 9, 14, 15.
- Yetna Rigobert, "la commune a son hôtel, l'inauguration du joyau a lieu le 23 février 2014 ", p.8, 9, 10, 11,12, p 14.
- Sombai Dieudonné, " collectif des filles et femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon ".
- Fame Ndong Jacques, in " la femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel", juillet 2002, p 20 -30.

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
RESUME.....	ii
ABSTRACT.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
Liste des sigles et abréviations.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des graphiques et cartes.....	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1-Contexte de l'étude.....	1
2- Cadre spatio-temporel.....	4
3- Raisons du choix du sujet.....	5
4-Cadre conceptuel.....	6
4-1) La Femme de Ndom.....	6
5-Problématique.....	9
6-Intérêt du sujet.....	10
7-Revue critique de la littérature.....	11
8-Méthodologie.....	15
9-Difficultés rencontrées.....	16
CHAPITRE I : TISSU ASOCIATIF DE LA COMMUNE DE NDOM.....	18
I.1. CONTEXTE DE CREATION DES ASSOCIATIONS DANS LA COMMUNE DE NDOM.....	18
I.1.1. L'organisation traditionnelle et administrative de la commune de Ndom.....	19
I.1.1.1. L'organisation traditionnelle.....	19
I.1.2. Les réalités socio-économiques de la commune de Ndom.....	24
I.1.2.1. les réalités du secteur sociale dans la commune de Ndom.....	24
I.1.2.1.1. présentation de l'état des structures sanitaires.....	25

I.1.2.1.2. la présentation de l'état des structures éducatives .....	25
I.1.2.2. les réalités du secteur économique dans la commune de Ndom.....	27
I.1.2.2.1. L'agriculture dans la commune .....	28
I.1.2.2.2. L'élevage dans la commune.....	28
I.1.2.2.3. La pêche dans la commune .....	28
I.1.3. Les pesanteurs au développement économique de la commune de Ndom.....	29
I.1.3.1. Le poids de la tradition alimentaire .....	30
I.1.3.2. l'enclavement des routes dans la commune de Ndom.....	30
I.2. TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS DANS LA COMMUNE DE NDOM.....	34
I.2.1. Les associations extra communales .....	34
I.2.2. Les associations intra communales .....	37
I.2.2.4. Les associations cantonales.....	41
CHAPITRE II : IDENTIFICATION DE QUELQUES ASSOCIATIONS FEMININES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNAUTE DE NDOM.....	43
II.1. RASSEMBLEMENT DES FEMMES ET FILLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NDOM (RAFFAND).....	43
II.1.1. Contexte de création du RAFFAND .....	43
II.1.2. Présentation et fonctionnement du RAFFAND.....	45
II.1.3. Évolution du RAFFAND de 1983 à nos jours.....	47
II.1.3.1. Évolution du RAFFAND de sa création en 1983 jusqu'à nos jour .....	47
II.1.3.2. Champs d'action du réseau associatif.....	48
II.2. COLLECTIF DES FEMMES ET FILLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NDOM ET DE NYANON (COFFANN) .....	48
II.2.1. Contexte de création .....	49
II.2.2. Présentation .....	50
II.2.3. Evolution .....	50
II.2.4. Fonctionnement .....	51
II.2.5. champ d'action du COFANN .....	52
II. 3. L'ASSOCIATION DES FILLES ET FEMMES BABIMBI III.....	52
(AFFEBA).....	52
III. 3.1. Circonstance de regroupement et création de l'association BABIMBI III (AFFEBA)	53

III. 3.2. Circonstance de regroupement .....	53
III. 3.3. Création de l'AFFEBA III.....	53
III. 3.4. Présentation et mode de fonctionnement de l'AFFEBA III .....	54
CHAPITRE III : LES CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS FEMININES DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE DE NDOM .....	56
III.1. CONTRIBUTION DU RAFFAND DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE NDOM (CAS DE L'AGRICULTURE) .....	56
III.1.1. La demande et la sélection des semences.....	57
III.1.2. L'établissement des champs communautaires .....	58
III.1.2.1. L'organisation du RAFFAND dans la mise en place des champs associatifs .....	58
III.1.2.2. La gestion des récoltes .....	60
III.1.3. La transformation des produits agricoles : cas de l'huile rouge.....	61
III.1.4. Les échanges et la valorisation des produits ruraux .....	62
III.2. LA CONTRIBUTION DE L'AFFEBA III DANS LE DOMAINE SOCIALE DE LA COMMUNE DE NDOM .....	64
III.2.1. La contribution de L'AFFEBA III dans le domaine sanitaire.....	64
III.2.1.1. la participation de L'AFFEBA dans les campagnes de vaccinations.....	64
III.2.1.2. La distribution des points d'eau potables dans la commune .....	66
III.2.1.3. La réhabilitation et l'aménagement des structures sanitaires.....	68
III.2.1.3.1. L'apport des lits et matelas d'hôpitaux .....	68
III.2.1.3.2 L'apport des matériaux de premières nécessités .....	69
III.2.1.3.3. La sensibilisation des populations face aux maladies .....	70
III.2.2. La contribution de l'AFFEBA III dans le domaine éducatif.....	72
III.2.2.1. La distribution du matériel didactique aux différents établissements de la commune de Ndom.....	72
III.2.2.2 La construction d'un centre de formation de la femme .....	74
III.3. La contribution du COFFAN dans le développement social de la commune.....	75
III.3.1 L'apport du COFFAN dans le domaine éducatif .....	75
III.3.1.1 L'apport du COFFAN dans le renforcement du personnel enseignant.....	75
III.3.1.2 La réhabilitation de quelques toilettes d'établissements .....	76
III.3.2 la contribution du COFFAN dans le domaine sanitaire .....	77

III.3.2.1 Sensibilisation de la population au sujet des maladies.....	78
III.3.2.1.1 L'entretien et le suivi de la mère.....	78
III.3.1.2 la sensibilisation de la population sur les maladies infectieuses.....	78
CHAPITRE IV : HISTOIRE DE VIE DE QUELQUES FEMMES DYNAMIQUE DE LA COMMUNE DE NDOM .....	80
IV.1 PRESENTATION DE DEUX FIGURES FEMININES DU DEVELOPPEMENT SOCIALE DANS LA COMMUNE DE NDOM .....	81
IV.1.1 PRESENTATION DE LA PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION AFFEBA III (Susanne Biligha).....	82
IV.1.1.1 Cursus scolaire .....	82
IV.1.1.2 Motivation de Suzanne Biligha dans la voie du développement .....	83
IV.1.1.3 Les Motivations de Suzanne Biligha dans le choix social Suzanne Biligha grandit dans la ville de Douala elle affirme à ce propos: «Je n'ai pas grandi dans ma localité d'origine et de ce fait je maîtrise moins le travail de la terre. Il était donc plus facile pour moi de m'investir dans le développement social de ma circonscription d'origine. ».....	84
IV.1.1.4 Les réalisations importantes de la présidente de L'AFFEBA Depuis son élection en 2003.....	84
IV.1.2 PRESENTATION DE LA VICE PRESIDENTE DE L'AFFEBA III DOILETTE NTJONO .....	86
IV.1.2.1 Présentation de la vice-présidente.....	87
IV.1.2.2 Cursus scolaire .....	87
IV.1.2.3 Les motivations de la vice-présidente dans la voie du développement .....	88
IV.1.2.4 Les motivations de la vice-présidente dans le domaine social.....	88
IV.1.2.5 les réalisations de la vice-présidente.....	89
IV.2. PRESENTATION DE DEUX FEMMES ENGAGEES DANS LE DOMANE ECONOMIQUE DE LA COMMUNE .....	90
IV.2.1. PRESENTATION DE LA PREMIERE PRESIDENTE DU RAFFAND (THERESE MOUTASSO).....	90
IV.2.1.1. Parcours de Thérèse Moutasso.....	90
IV.2.1.2. cursus scolaire et motivation dans l'optique du développement.....	91
IV.2.1.3. Les motivations de Thérèse Moutasso dans le secteur économique.....	92
IV.2.1.4. les réalisations de Thérèse Moutasso sur le plan agricole .....	92

IV.2.2. PRESENTATION DE L'ACTUELLE PRESIDENTE DU RAFFAND (Merlyse Nyabengue) .....	93
V.2.2.1 présentation Générale de Merlyse Nyabengue .....	93
V.2.2.2 Le parcours de Merlyse Nyabengue en tant que commerçante dans la Commune De Ndom et ses motivations dans le domaine économique.....	94
IV. 2.2.3 Les Interventions de la Présidente Du RAFFAND .....	94
CONCLUSION .....	95
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	95
TABLE DES MATIERES .....	95
ANNEXES .....	95



# ANNEXES

**Annexe 1** : Bureau actuel de l'association des filles et femmes Babimbi III

**Annexe 2** : Bureau actuel du collectif des filles et femmes de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon

**Annexe 3** : Présentation du bureau du rassemblement des filles et femmes de l'Arrondissement de Ndomo

**Bureau actuel de l'Association des Filles et Femmes Babimbi**

		
<p><b>Bitong M. Madeleine</b> Fondatrice</p>		<p><b>NTJONO Dolette</b> V. Présidente Générale</p>
		
<p><b>TEHENA Marguerite</b> Secrétaire Générale</p>	<p><b>BILIGHA Suzanne</b> Présidente Générale</p>	<p><b>PEKNYEMB Hanne</b> Trésorière Générale</p>
		
<p><b>MAWELL Madeleine</b> Secrétaire Générale Adj.</p>	<p><b>GWETH Elise</b> Présidente des Événements</p>	<p><b>NGVIMBOVS A.</b> V. Présidente des Événements</p>
		
		<p><b>NITHA Rita F.</b> Chargée de Communication</p>
		
<p><b>NDOM Christine</b> Conseillère N° 1</p>	<p><b>HOB Esther</b> Conseillère N° 2</p>	<p><b>BIMAÏ Manette</b> Commissaire aux Comptes</p>
		
		<p><b>NDAPNYEMB</b> Censeur</p>



## Présentation de quelques membres du COFFANN



**Bureau actuel du collectif des Filles et Femmes  
de l'arrondissement de Ndom et de Nyanon**

